2025
octobre

Bulletin de liaison

société d'ergonomie de langue française

numéro 191

Société d'Ergonomie
de Langue Française

SOMMAIRE

Éditorial p.3

Composition du Conseil d'Administration p.4

Rapport moral 2024-2025 p.7

Rapport comptable et financier p.25

Projet d'activité 2025-2026 p.31

Conclusion p.37

Liste des acronymes p.38

Annexes p.39

Lire un rapport moral c'est accorder de l'importance à l'association à laquelle on adhère et au travail réalisé par les administrateur·ices ainsi qu'aux contributeur·ices des différentes commissions et associations, c'est aussi se projeter dans le projet de l'association. Votre regard, votre point de vue comptent et ce rapport servira de support à nos échanges lors de l'Assemblée Générale (AG) du 4 novembre 2025. Nous vous y attendons.

Cette année est marquée par les points suivants :

- La prolongation du travail de mise à plat des finances de l'association, trouver des pôles de réduction des dépenses, d'augmentation des recettes ;
- En juillet 2025, l'organisation du congrès par le CA en partenariat avec l'université de Paris-Nanterre avec l'appui des associations membres d'ORME, décision prise suite à l'absence de candidatures. Toutefois, des candidatures officielles pour les congrès de 2026 et 2027 laissent entrevoir de belles perspectives en termes de dynamisme de notre communauté et de meilleures perspectives financières. Cette organisation a grandement mobilisé le CA et rend cette année particulière en rapport aux actions habituelles menées. L'essentiel des ressources ont été dédié à ce congrès ;
- Le lancement d'une première action au service d'une approche par territoire « Self à vous » a été mené en Corse ;
- La prolongation d'un travail pour mieux nous identifier en termes de communication avec le projet de création d'une commission « communication » ;
- La persévérance pour garder des liens avec les autres associations structurées autour d'ORME ;
- Les actions soutenues des 3 commissions – Histoire, JPR et RP2 ;
- Notre proximité avec les autres instances internationales ; IEA, FEES, ARTEE, etc.

Le rapport est structuré selon le format habituel :

- Le rappel de la composition de l'équipe du conseil d'administration élargie ;
- Le rapport moral de notre société ;
- Le projet de l'année 2025/2026.

Alexis CHAMBEL,
Président de la Self

Directeur de la publication
Alexis CHAMBEL

Directrices en chef
Karine CHASSAING
email : karine.chassaing@ergonomie-self.org
Véronique RUIZ JIMENEZ
email : veronique.ruiz-jimenez@ergonomie-self.org

Création et maquette
Elodie BARDON

Maquette et Impression
G.N. Impressions, Villematier (31)
contact@gnimpressions.fr

Adresser la correspondance à :
Marie GIUDICELLI
625 Chemin des Bousquetiers
83136 Néoules
Tél. : (+33)6 34 66 47 50
email : marie.giudicelli@ergonomie-self.org

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Suite à l'Assemblée Générale du 10 octobre 2024, 5 nouvelles administratrices et nouveaux administrateurs ont été élu·es. Il s'agit de Liliana Cunha, Déborah Gaudin, Loïc Grosdemouge, Véronique Ruiz-Jimenez et Jeanne Thébault.
Les autres membres élu·es du Conseil, dont les mandats se poursuivent, sont : Alexis Chambel, Karine Chassaing, Frédéric Luzi, Bernard Michez, Vanina Mollo, Camille Thomas et Rafaël Weissbrodt.
Alexis Chambel a pris le poste de Président, Karine Chassaing celui de Tésorière et Véronique Ruiz-Jimenez celui de Secrétaire Générale.

LE BUREAU

Pour chaque membre du CA sont précisés les groupes de travail et missions auxquel·les chacun·e contribue ainsi que leurs fonctions hors vie associative.

Alexis CHAMBEL : *Président*
Communication – Groupe Recherche – Gestion du SI – Concours vidéo Master.
Chercheur UQAM | Université du Québec à Montréal.

Karine CHASSAING : *Trésorière*
Co-responsable du Bulletin de liaison – Référente ARTEE – Groupe Recherche.
Enseignante chercheure en ergonomie, ENSMAC / Bordeaux INP.

Véronique RUIZ JIMENEZ : *Secrétaire Générale*
Co-responsable du Bulletin de liaison – Suivi congrès – Chargée de mission expertise et ergonomie – Réseau national insertion et maintien en emploi des personnes en situation de handicap.

Rafael WEISSBRODT : *Vice-Président Affaires Internationales*
Délégué IEA – Communication – Groupe Recherche – Suivi congrès –
Professeur associé à la Haute école de santé du Valais, chargé d'enseignement à l'Université de Neuchâtel.

Frédéric LUZI : *Vice-Président Affaires Nationales*
Relation avec les associations – Référent commission RP2 – Groupe Communication.
Ergonome retraité, fondateur de l'Attellu di Ergonomia.

LES ADMINISTRATEUR·TRICES

Bernard MICHEZ
Correspondant FEES – Groupe Affaires Internationales.
Ergonome consultant – Ergotec.

Camille THOMAS
Communication – Déléguée internet et Système d'information – Groupe congrès.
Ergonome consultante – Alternatives Ergonomiques.

Vanina MOLLO
Groupe Recherche – Suivi congrès – Concours vidéo Master
Enseignante chercheure en ergonomie, HDR, Université de Toulouse, Ipst-CNAM/CERTOP.

Loic GROSDEMOUGE
Groupe Recherche – Gestion du SI.
Ergonome consultant – METTHOD.

Déborah GAUDIN
Référente commission histoire – Communication.
Ergonome, coordinatrice en santé et sécurité au travail – État du Valais.

Liliana CUNHA
Groupe Affaires Internationales – Groupe Recherche – Relations avec les revues.
Psychologue du travail, Enseignante, Faculté d'Éducation et Psychologie, Université Catholique Portugaise, Porto.

Jeanne THÉBAULT
Suivi des congrès – Groupe Recherche – Concours vidéo Master –
Référente commission JPR.
Enseignante chercheure en ergonomie.

Marie GIUDICELLI
Secrétariat administratif – Adhésions.

DÉLÉGATIONS ET PRÉSIDENCES DE COMMISSIONS (membres non-administrateur·ices)

Trois commissions réalisent un travail conséquent pour notre association. Elles sont présidées ou co-présidées par des membres non-administrateur·ices. Elles donnent la possibilité de démultiplier notre action ou de répondre à des besoins exprimés.

Nous remercions ainsi :

Commission Histoire

- Présidence : Francis SIX
- Membres : Nicole CARLIN, François DANIELLOU, Frédéric DECOSTER, Pierre FALZON, Alain LANCRY, René PATESSON, Jean-Claude SPERANDIO, Annie WEILL-FASSINA

Commission Jeunes Pratiques en Réflexion (JPR)

- Présidence : Julien BENOIST
- Membres : Emmanuel ARU, Juliette TRAN
- Membres du Pérou : Melissa BEHORQUEZ, Mirtha MESTANZA TUESTA, Carolina ULLIEN MANCILLA

Commission Risques Professionnels et Représentants du Personnel (RP²)

- Présidence : Ludovic PONGE
- Membres : Boris AUGROS, Clémence DENIS, Pascal ETIENNE, Louis GALEY, Eloise GALLIOT, Frédéric GAREM, Maria Sol PEREZ, Gérard VALLERY

LES DÉPARTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nous comptons cette année trois départs.

Camille THOMAS et Bernard MICHEZ nous quittent aux termes de deux mandats bien chargés. Nous remercions Camille pour son investissement, notamment pour le travail de fond sur le système d'information et la communication et Bernard, pour le lien fort qu'il a entretenu avec les activités européennes notamment via FEES.
Déborah GAUDIN a émis le souhait de quitter le CA au terme de sa première année, compte tenu de sa mobilisation au sein de son activité professionnelle.

Nous les remercions vivement. Nous savons déjà qu'ils continueront à apporter leur contribution à notre communauté ici ou là.

Nous comptons aussi 3 personnes en fin de premier mandat : Alexis CHAMBEL (actuel Président), Frédéric LUZI (actuel Chargé aux Affaires Nationales) et Karine CHASSAING (actuelle Trésorière), qui sont candidat·es pour un second mandat (cf en Annexes, candidatures CA).

CONGRÈS SELF 2025 PARIS NANTERRE

Rappel du contexte

Habituellement, les congrès Self sont organisés par des collectifs, en collaboration avec le CA. Toutefois, en 2025, l'organisation a été prise en main par le CA lui-même, pour trois raisons principales :

1) Situation financière de l'association : remise à plat de la comptabilité de l'association par un CA fortement renouvelé ; déficit aggravé par la fréquentation réduite du congrès 2023 à La Réunion et une baisse des adhésions ;

2) Absence de congrès en 2024, faute de candidatures ;

3) Absence de candidatures pour 2025, les collectifs volontaires ayant exprimé un besoin de davantage de temps de préparation.

Dans ce contexte, le CA a décidé d'organiser un congrès, à Paris, de manière à réunir à nouveau la communauté, à rassembler un grand nombre de participant·es et à contribuer à rétablir la situation financière de l'association. Dans le fonctionnement actuel, les congrès sont nécessaires à l'équilibre entre les dépenses et les recettes de la Self. Le CA remercie sincèrement nos collègues de l'Université Paris Nanterre, Sophie Prunier-Poulmaire et Louis Galey, pour avoir permis l'accueil du congrès dans les locaux de leur institution et pour avoir contribué activement à l'organisation.

Pour ce congrès, le CA a choisi un thème rassembleur : « Ergonomie, communauté(s) et société : entre héritages et perspectives ». Lors des deux dernières assemblées générales, des voix se sont élevées pour inciter la Self à fédérer davantage les membres de notre communauté. Dans ce but, nous avons souhaité renforcer les liens avec les réseaux des ergonomes et échanger sur les évolutions du tissu associatif et des métiers de l'ergonomie. C'est également la raison pour laquelle le CA a sollicité une collaboration de la part des membres du collectif ORME, afin que chaque association ou syndicat puisse contribuer au programme.

Aspects quantitatifs

Le congrès a réuni 408 personnes, y compris les étudiant·es et les personnes invitées. 13% des participants et participantes (51/408) venaient d'autres pays que la France : Brésil (2), Chili (2), Mali (2), Maroc (1), Portugal (2), Québec (27), Suisse (13) et Tunisie (2). Le comité scientifique a reçu 151 soumissions, dont 143 ont été acceptées. Le programme scientifique comportait 6 conférences plénières, 11 symposiums, 5 ateliers, 4 tables rondes, 15 sessions de communications et une conférence dansée. Nous avons eu jusqu'à 7 sessions en parallèle. Le nombre de conférences plénières a été jugé un peu trop élevé par certain·es participant·es – un point à retenir pour les prochaines éditions.

Comme à l'accoutumée, le temps alloué à chaque communication (15', questions-réponses incluses, une pratique habituelle dans de nombreux congrès) a représenté un dilemme. D'un côté, des participant·es auraient souhaité davantage de temps pour échanger après chaque présentation. De l'autre, augmenter le temps alloué impliquerait de réduire le nombre total de communications, donc de rejeter davantage de propositions. Ceci aurait vraisemblablement un impact négatif sur le plan humain et sur le nombre total de participant·es. Une alternative

serait d'augmenter le nombre de salles et de sessions parallèles, ce qui accroîtrait les coûts du congrès. Comme d'habitude, également, les président·es de session ont eu fort à faire pour limiter les dépassements horaires, y compris dans les plénières.

Thématiques abordées

Le congrès s'est caractérisé par une grande richesse thématique. Un quart des présentations ont porté sur l'Axe 1 « Influences croisées entre ergonomie de l'activité et société : évolutions des connaissances et des pratiques », et 9% sur l'Axe 2 « Communauté(s) de l'ergonomie : structuration et dynamiques ». Les 15 sessions thématiques ont abordé les thèmes suivants :

- Agriculture
- Bureaux, espaces ouverts et coworking
- Charge mentale et pénibilité
- Charge physique
- Co-conception
- Digitalisation
- École et éducation
- Handicap et inclusion
- Horaires de travail
- Intervenir en ergonomie
- Méthodologie et épistémologie
- Organisation et gestion
- Santé, risques et sécurité
- TMS
- Transition écologique

Lors de cette édition, nous avons souhaité accorder une place plus visible aux commissions de la SELF, en les invitant à présenter leurs travaux en plénière, alors que ces présentations se font habituellement en assemblée générale. Une autre spécificité de ce congrès consistait en la préparation et la présentation participatives des conférences plénières. Nous avons cherché à y représenter divers champs de l'ergonomie, les multiples parties prenantes de notre profession, ainsi que différentes disciplines-sœurs. Cette volonté d'inclusion a eu pour corollaire de compliquer un peu la gestion des temps de parole entre les nombreux orateurs et oratrices.

Les actes du congrès sont disponibles sur le site web de la SELF. Chaque communication sera prochainement insérée dans la base de données des congrès (en ligne) et référencée dans *Ergonomics Abstracts*.

Fonctionnement avec un nouveau prestataire : Carte Blanche

Ce congrès a été le premier organisé avec la société Carte Blanche, que nous remercions également pour la qualité de leur travail et leur présence pendant les trois jours du congrès. Un retour d'expérience a eu lieu à fin septembre, afin d'optimiser certains modes de collaboration pour les prochaines éditions.

Aspects logistiques et financiers

Pour le congrès 2025, nous avons eu la chance d'être accueilli·es dans les locaux de l'Université Paris Nanterre, pour un prix particulièrement intéressant. Nous avons bénéficié de locaux adaptés, rassemblés dans un périmètre délimité, d'accès facile en transports publics, avec un hall spacieux pour les exposants et les échanges informels, et dans un cadre de verdure agréable. Le congrès s'est déroulé en pleine canicule – une réalité avec laquelle nous devrons composer à l'avenir. Le cocktail s'est révélé somptueux. La pause de midi au restaurant universitaire a demandé des adaptations après le premier jour, mais s'est avérée bien plus fluide le deuxième jour. Le panier-repas du dernier jour semble avoir répondu aux attentes des participant·es. Enfin, la soirée de gala a réuni de nombreux participant·es, dans un cadre sympathique et agréable, avec des plats de qualité et en quantité suffisante, des boissons à volonté et une animation musicale.

Conférence dansée

L'université de Nanterre bénéficiant d'une salle de théâtre nous a permis d'organiser une conférence dansée de et par Sylvie Balestra de la Compagnie Sylex. Ce spectacle a été élaboré à partir de l'Encyclopédie du geste ouvrier. Cette encyclopédie est née des recherches de Sylvie Balestra dans des communautés de travail (sport, usine, hôpital, etc.) qui ont donné lieu à des créations chorégraphiques. Elle repose sur l'idée d'un patrimoine de savoirs-faire et de pratiques corporelles singulières, qui n'est pas valorisée. Les participant·es ont apprécié cet évènement et ont pu échanger avec l'artiste à l'issue du spectacle.

Remerciements

Nous sommes très reconnaissant·es envers les 16 partenaires qui ont soutenu financièrement le congrès : la HES-SO Valais-Wallis, Indigo Ergonomie, Michelin, la Fondation d'entreprise syndex, Alternatives Ergonomiques, Artee, l'ASNR, la MSA, le CE2, le CNAM crtd, ergonalliance, Ergotec, Human Design Group, l'INRS, l'IRIPS et Optima Aero. Un grand merci également à nos exposants : Origaly, Human Design Group, la MSA, MOTEN Technologies, la revue Activités, ORME et Octarès Éditions.

Le congrès a bénéficié d'un engagement intense de la part des membres du comité d'organisation et du comité scientifique : Vincent BOCCARA, Alexis CHAMBEL, Karine CHASSAING, Louis GALEY, Déborah GAUDIN, Loïc GROSDEMOUGE, Marianne LACOMBLEZ, Samuel LIBGOT, Frédéric LUZI, Anne-Sophie MAILLOT, Vanina MOLLO, Philippe NÉGRONI, Sophie PRUNIER-POULMAIRE, Jean SCHRAM et Rafaël WEISSBRODT. Un grand merci !

Merci également à notre photographe Charlyne PONCATO, aux 48 étudiant·es bénévoles, aux près de 100 relecteurs et relectrices, aux membres du RCJE qui ont participé à l'expertise de communications, réalisé un affichage sur le stand de la SELF et d'ORME, et conçu des capsules vidéo (en cours de montage). Merci enfin à Yvon HARADJI pour avoir formé les membres du RJCE à l'expertise de communications.

Enfin, les travaux préparatoires pour le congrès 2026, à Nantes, battent déjà leur plein, et nous sommes heureux·ses de pouvoir d'ores et déjà compter sur une proposition pour 2027 !

AFFAIRES NATIONALES

Bourse de l'initiative

La possibilité de bénéficier d'une bourse pour un projet innovant destiné à soutenir l'ergonomie existe depuis quelques années. Aucune demande n'a eu lieu cette saison. Cette initiative est importante pour le CA de la SELF, aussi la communication sera relancée en 2025-2026 pour avoir des candidatures, et nous espérons pouvoir soutenir de nouveaux projets innovants dans la mesure de la santé financière de l'association.

Les relations avec les associations - ORME

Ce fût une riche année ! L'Organisation Représentant les Métiers de l'Ergonomie (ORME) composée de huit associations (Adecape, Afisst, Arpege, Artee, CE2, Geder, RJCE, SELF) et d'un syndicat (CINOV Ergonomie), dont le fonctionnement est basé sur le principe d'un pilotage partagé, a activement collaboré cette année, particulièrement sur les sujets suivants :

– Congrès de la SELF : elles ont d'abord soutenu la SELF dans l'organisation du congrès 2025 sous plusieurs formes : soutien collectif lors de la prise de décision du CA, participations

individuelles de membres dans les CO et CS, sponsoring de certaines associations (ARTEE, CE2), développement d'actions communes spécifiques pour le congrès (travaux vidéo par le RJCE, questionnaire aux adhérents par l'ADECAPE, préparation par tous·tes d'une plénière consacrée à ORME, édition de documents pour le stand ORME durant le congrès).

– Présentation de l'Étude OPIIEC : cette étude réalisée pour l'Observatoire des métiers du numérique, de l'ingénierie, des études et du conseil et des métiers de l'évènement (OPIIEC) qui avait pour objet l'« Évolution des métiers liés à l'ergonomie, à la prévention des risques professionnels et à l'intégration des facteurs humains : compétences et qualifications nécessaires » a été officiellement présentée lors d'un webinaire organisé le 28 janvier 2025 par le CINOV.

  La préparation et le déroulement de la table ronde suivant la présentation des résultats ont donné lieu à des échanges approfondis entre les différentes composantes de ORME sur l'avenir du métier, sa protection et les moyens d'action.

  Ces échanges serviront de base à un approfondissement en 2025/2026 des modes de collaboration entre les composantes de ORME dans la représentation de notre communauté et de ses intérêts vis-à-vis de différentes parties prenantes.

– Fiche ROME : ça y est, nous avons enfin abouti cette année à la finalisation d'une première étape importante avec la rédaction d'une version concertée de cette fiche avec France Travail (travail initié il y a 10 ans…). Merci aux 2 principaux·ales contributeur·ices de cette dernière ligne droite ! La fiche M1412 « Ergonome » est disponible sur le site de France Travail et peut utilement renseigner entreprises et chercheurs d'emploi sur la diversité des conditions d'exercice des ergonomes et sur les compétences associées. Des compléments pourront être apportés dans les mois à venir dans les liens avec les différents autres métiers en lien avec l'ergonomie.

CE2 : Enseignement et formation en ergonomie

Le Collège des Enseignant·es-Chercheur·euses en Ergonomie (CE2) a pour vocation de fédérer les Enseignant·es-Chercheur·euses en Ergonomie et lance un appel à projet annuel pour soutenir ses buts :

– Promouvoir, structurer et défendre l'enseignement de l'ergonomie dans l'enseignement supérieur ;

– S'inscrire dans les actions nationales et internationales de structuration de cet enseignement ;

– Soutenir le développement de la recherche universitaire en ergonomie dans sa diversité.

Cet appel vise donc à financer des projets pédagogiques ou des projets de recherche ayant pour but de diffuser ou développer la connaissance de l'ergonomie. Les dossiers proposant une diffusion de leurs contenus ou résultats à l'ensemble de la communauté ergonomique, ceux construits avec des étudiant·es de Master ou des doctorant·es, ainsi que ceux impliquant des enseignant·es-chercheur·euses et des professionnel·les, seront particulièrement appréciés. Deux lauréats ont été retenus :

– En 2024, *Ergonome, raconte-nous ta pratique*, Association ErgoPsy 8 et Université Paris 8 Paragraphe C3U.

  Résumé du projet :

  Le projet *Ergonome, raconte-nous ta pratique* vise à documenter la vie professionnelle en mettant en avant l'étendue des possibilités de pratiques suite à l'obtention d'un master en ergonomie. Il s'agit de proposer un panorama de ces pratiques, de la plus courante à la plus

atypique, à destination d'étudiant·es déjà en formation, celles et ceux se questionnant sur leur orientation, comme de professionnel·les curieux·ses.

Pour ce faire, nous souhaitons mobiliser les étudiant·es en formation pour les faire partir à la rencontre d'ancien·nes diplômé·es d'un master en ergonomie dans le cadre de réalisation d'interviews filmées. Le format diffusé sera de type vidéos brèves qui seront ensuite publiées sur divers réseaux sociaux (la première vidéo devrait être diffusée fin 2025).

– En 2025, *Séminaire Promotion de l'ergonomie à l'Université Libre de Liège*, Université Libre de Bruxelles et Cnam CRTD.

  Résumé du projet :

  Le projet vise à faire la promotion de l'Ergonomie en Belgique Francophone (fédération Wallonie Bruxelles, environ 4,6 millions d'habitants) par l'organisation de séances de séminaire à Bruxelles, en invitant des représentant·tes du CE2 à présenter les enjeux contemporains forts de l'ergonomie, et à faire réfléchir les acteur·ices belges autour du positionnement de la discipline. Ces séminaires seront captés en audio-vidéo et mis à disposition des collègues en *open access*.

Le CE2 regroupe 72 adhérent·es (des enseignant·es chercheur·euses). Il assure la certification EJC des masters afin d'assurer la qualité de formation au métier d'ergonome et à l'ergonomie. À ce jour, 12 masters sont certifiés « Ergonomes Juniors Certifiés » (EJC). Le CE2 a contribué en lien avec ARTEE (Association pour la Reconnaissance du Titre d'Ergonome Européen) à créer le titre « EJC », pour les jeunes diplômé·es d'un master d'ergonomie depuis moins de 5 ans, identifié par le CE2 comme satisfaisant aux critères de formation du Centre of Registration of European Ergonomists (CREE). L'objectif est de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes ergonomes, et de donner aux employeurs des garanties de qualité lors du recrutement d'un ergonome. La certification est valable 5 ans.

Vous pouvez trouver la liste des masters « EJC » avec le lien : http://www.ce2-ergo.fr/rech_form/2025-06_Liste_Formations_Masters_EJC_VF.pdf

Il a soutenu financièrement le congrès 2025 de Paris Nanterre.

Le CE2 poursuit ses collaborations avec les associations de l'enseignement et de la recherche (comme ARPEGE) et son travail auprès du Conseil National des Universités (CNU) pour défendre la discipline sur le plan académique.

Il a été particulièrement actif sur l'élaboration des fiches RNCP (visibilité des formations en ergonomie et meilleures possibilités de financement des formations au titre de la formation continue) et ROME (en collaboration avec ORME).

Son AG est prévu au 01/12 de 17h à 19h en distanciel.

Pour plus d'informations : http://www.ce2-ergo.fr/actualites/index.html

Commission Histoire

Membres : Nicole Carlin - François Daniellou - Frédéric Decoster - Pierre Falzon - Alain Lancry - René Patesson - Francis Six - Jean-Claude Sperandio - Annie Weill-Fassina.

Les réunions et la composition de la Commission

La Commission s'est réunie quatre fois en distanciel (15/10/2024 - 09/01/2025 - 06/03/2025 - 20/05/2025).

La commission a pris acte de la démission de Annie Drouin qui l'a pilotée pendant de nombreuses années. Elle la remercie de son total investissement pour son bon fonctionnement.

L'ensemble des membres de la commission a tenu à souligner que la commission fonctionne bien parce qu'il y a une bonne entente en son sein. Elle rappelle que pour devenir membre, il faut avoir cessé son activité professionnelle, et que les nouveaux et nouvelles membres ont toujours été choisi·es par cooptation.

Les entretiens

Les entretiens sont la principale activité de la commission.

Douze entretiens ont été réalisés et publiés sur le site durant cette période : Michel Berthet, Jacques Bernon, Alain Delage, Nicole Carlin, Philippe Douillet, Michel Guy, Guy Karnas, Daniel Lavallée, Sylvie Leclercq, Mario Poy, Jean-Noël Tabarly, Jean-François Thibault.
Plusieurs autres sont en cours de réalisation.
Plusieurs membres de la commission ont regretté des manques dans leur propre entretien qu'iels souhaiteraient pouvoir combler. Une réflexion a été engagée sur les problèmes posés par cette mise à jour qui entraînera des problèmes techniques : les liens internet existant seront automatiquement modifiés, un nouveau lien supprimant l'ancien.

À la suite de plusieurs questionnements de membres de la communauté, au sujet de la représentation des femmes dans les entretiens de la commission, un décompte a été fait et il ressort environ 20% de femmes parmi les interviewé·es.

Un contact avec Isabelle Probst (du groupe Genre Activité Santé) a été pris par Déborah Gaudin, en tant que référente commission histoire pour la SELF afin de progresser sur cette représentativité. Ces résultats seront transmis à la commission histoire.

La Commission a, en outre, géré l'hommage à Catherine Teiger, François Guérin et Luc Desnoyers, suite à leur décès.

Les repères thématiques

La Commission a continué de travailler à la rédaction de repères thématiques destinés à faciliter les choix de lecture des entretiens. Les textes de présentation des repères sont pilotés avant tout par le contenu des entretiens. Ils ne sont donc en aucun cas un état des connaissances sur le sujet mais bien ce que les personnes interviewées en ont dit.

La liste des RT publiés sur le site (n=22) est : l'aéronautique, le BTP, la conduite automobile, l'école, les facteurs humains, la formation professionnelle, situations de handicap, l'informatisation, l'ergonomie et les syndicats, l'ergonomie à l'hôpital, les mines, la production automobile :

1/ Historique et contribution de l'ergonomie, la production automobile ;

2/ Rôle et place de l'ergonomie, les TMS, la SELF, accidents et risques du travail, médecins du travail, milieu militaire, vieillissement, les champs de la pratique en ergonomie (fichier xlsx), les organismes de rattachement (fichier xlsx), les secteurs de la pratique (fichier xlsx).

La commission souhaite toujours avoir connaissance des statistiques de consultation des entretiens et des RT, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Elle estime que ces données sont essentielles pour savoir si la commission fait une œuvre utile.

Participation de la commission au congrès de Paris Nanterre

Le CA a sollicité la commission pour une contribution à une séance plénière du congrès de Paris Nanterre 2025, consacrée aux commissions de la SELF.

Annie Weill-Fassina a rédigé un texte à partir du RT consacré à la SELF, qui reprend ce que les interviewé·es ont dit sur la SELF et ses évolutions. Il a été transmis aux organisateur·ices de la plénière et sera publié dans les actes du congrès. Sa présentation au congrès sera assurée par Francis Six.

Chacune des 3 autres commissions réagira à ce texte au regard de ce qu'il implique pour la communauté et le métier pour lancer le débat avec la salle.

Publication des textes relatifs à l'histoire de l'ergonomie

La commission a de nouveau suggéré de faire figurer sur le site la liste des président·es successifs et successives, des membres fondateur·ices et la liste des congrès, informations qui figuraient auparavant dans le bulletin (version papier).

Des textes comme celui d'Antoine Laville sur l'histoire de l'ergonomie ou ceux de Frédéric Decoster sur l'histoire de l'ergonomie chez Renault pourraient y être ajoutés.

Il faut que ce soient des articles ne faisant pas l'objet d'une publication par ailleurs.

Pour l'homogénéité du site, il serait bien de trouver au même endroit tout ce qui a trait à l'histoire de la discipline.

Budget

Les dépenses de l'exercice 2024-2025 concernent habituellement les frais (déplacements et repas) liés aux réunions en présentiel. Or, cette année, toutes les réunions ont eu lieu en visio.

Le budget de la commission avait été réduit suite aux difficultés financières de la SELF, passant ainsi de 2000 € à 1100 €. La commission a pris acte mais a tenu à rappeler l'importance des travaux qu'elle réalise, en particulier les entretiens et les RT. Cette réduction conduit à diminuer les possibilités de réunions en présentiel.

Commission Risques Professionnels et Représentation du Personnel (RP²)

Sur cette période la constitution de la commission RP2 était la suivante :

– **Présidence** : Ludovic PONGE.

– **Membres** : Boris AUGROS, Pascal ETIENNE, Louis GALEY, Eloise GALLIOT, Frédéric GAREM, Maria Sol PEREZ, Gérard VALLERY, Jacques MARC.

La commission RP² de la SELF continue d'investir les questions autour de la prévention et du champ de la santé au travail. En plus de leurs rencontres virtuelles, 2 temps importants sont à relever :

- **Novembre 2024** : Journée d'étude « Développement des technologies du virtuel, de la robotique et de l'IA : quels opportunités, impacts et perspectives ? »

Université de Picardie Jules Verne le 27 novembre 2024 : organisée par le CRP-CPO de l'Université de Picardie, l'Aract Hauts de France et l'association Ergopicard, en partenariat avec la Commission RP2 de la SELF.

Le budget de la commission de 1500 € a été mis en suspend à la suite des difficultés financières de l'exercice précédent. La SELF a tout de même participé au financement de cette journée à hauteur de 1000 €.

Vous pouvez trouver le compte rendu de cet évènement sur le site de la SELF : https://ergonomie-self.org/wp-content/uploads/2025/01/synthese-journee-etude-rp2-amiens-2024.pdf

De plus un atelier d'échange a eu lieu sur cette thématique.

- **Juillet 2025** : La commission était présente au congrès SELF, avec une participation à la plénière des commissions de la SELF et des Flyers à disposition sur le stand.

Commission Jeunes Pratiques en Réflexion (JPR)

La Commission Jeunes Pratiques en Réflexion a un double objectif de création d'espaces d'échanges sur la pratique du métier d'ergonome par et pour les jeunes praticien·nes, tout en favorisant une mise en mouvement de ces échanges au sein de la profession, des instances existantes et de l'ensemble des pairs.

Née en 2014, la Commission JPR a déjà organisé 25 journées d'échanges sur la pratique dans plusieurs villes de France et, depuis la crise sanitaire, en visio-conférence. Cela fait un total de plus de 280 participants et participantes depuis sa création.

Les membres de cette commission sont :

– **Président** : Julien BENOIST

– **Membres** : Emmanuel ARU, Juliette TRAN

Une unique journée d'échanges a pu être organisée cette saison : à Paris, en Janvier 2025 sur la thématique « La durée des interventions ; de l'étude de poste au travail doctoral, comment l'ergonome intervient il ? »

La Commission JPR est également intervenue lors du congrès de la SELF 2025 lors de la plénière « La communauté des ergonomes : point de vue des commissions de la Self ».

L'année se termine avec un nombre de journées diminuées par rapport aux années précédentes, dues à l'effectif réduit du bureau de la Commission pour organiser et animer ces journées d'échanges.

Nous sommes donc à la recherche de jeunes praticien·nes pour intégrer le bureau et pérenniser les actions de la commission.

Budget : Comme pour les autres commissions, la SELF a diminué sa contribution financière cette année, elle a toutefois participé aux frais de missions de leur journée thématique et de leur participation au congrès de la SELF.

Relations avec les revues – Activités, Pistes, Laboreal

Les relations avec les revues ont été poursuivies cette année.

Concernant la revue **Activités**, Rafael Weissbrodt assure le lien avec le comité de rédaction.

Au cours de cette année, Marianne Cerf et Yvon Haradji ont présenté au CA un bilan des évolutions récentes et des projets de cette revue essentielle dans la dynamique de notre communauté. La SELF a continué à s'impliquer par un soutien financier à la revue (https://journals.openedition.org/activites/)

À propos de la revue **Laboreal**, son lien avec la SELF est maintenant assuré par Liliana Cunha, membre du comité éditorial de la revue, et membre du CA de la SELF. (https://journals.openedition.org/laboreal/?lang=fr).

La SELF a, pareillement, maintenu son soutien financier.

Durant plusieurs années, la SELF apportait son soutien financier à la revue **PISTES**. **(https://journals.openedition.org/pistes/)**. Dans le cadre de sa reprise progressive, les contacts sont établis avec le comité éditorial par le biais d'Alexis Chambel, président de la SELF et présent au Québec, aucun financement n'a été sollicité sur cet exercice.

Ils nous ont quittés

Septembre 2024 – Jean François CAILLARD

Le professeur Jean-François CAILLARD a travaillé 41 ans au service de la santé au travail à Caen, Rouen et à l'international. Il fut président pendant 7 ans de la Commission internationale de Santé au travail.
Au cours de sa carrière, à Caen comme à Rouen (et un passage de 4 ans à l'AP-HP), il a contribué à développer l'ergonomie hospitalière, avec la conviction que l'ergonomie est un outil essentiel au service de la prévention primaire.

Novembre 2024 – Catherine TEIGER

Catherine est recrutée par Alain Wisner au laboratoire de physiologie du travail et d'ergonomie du CNAM. En 1969, elle est au cœur, avec Antoine Laville et Jacques Duraffourg, de la célèbre recherche sur le travail des femmes OS de l'électronique. Elle se fera embaucher comme ouvrière pendant deux mois pour comprendre le travail à la chaîne, jusque-là peu analysé. Cette recherche mettra en évidence l'importance des dimensions cognitives du travail à la chaîne.
Les formations syndicales seront toujours une composante essentielle de ses travaux, le plus souvent avec Antoine Laville. En 1973 elle entre au CNRS, fait un bref passage au cabinet de la secrétaire d'État aux Droits des femmes, puis sera chargée de mission au Programme interdisciplinaire de recherche sur le travail, l'emploi et les modes de vie (PIRTTEM-CNRS).

Mars 2025 – François GUERIN

Premier auteur de l'ouvrage majeur en ergonomie « Comprendre le travail pour le transformer », François Guérin a largement contribué au développement de l'ergonomie. Repéré par Alain Berthoz, il intègre le Laboratoire de physiologie du travail du CNAM, dont Alain Wisner venait de prendre la direction pour travailler comme technicien (dépouillement des mesures de vibrations). Il rejoint ensuite l'équipe d'Antoine Laville et Jacques Duraffourg. Il se forme alors à l'ergonomie et obtient le titre d'ergonomiste CNAM. François Guérin, avec ses collègues, participe à de nombreuses interventions ou formations demandées par des organisations syndicales, tant CGT que CFDT. En 1986, Pierre-Louis Rémy, directeur de l'ANACT, recrute F. Guérin, et le nomme peu après directeur technique et scientifique. Il continue à travailler avec les collègues du CNAM et de l'EPHE. En 1993, il devient directeur général adjoint de l'ANACT. Après sa retraite en 2006, il maintient une activité de consultant. Dans la perspective de donner une suite à Comprendre le travail pour le transformer, il met en chantier l'écriture de l'ouvrage collectif Concevoir le travail, le défi de l'ergonomie, paru chez Octarès en 2021.

Mai 2025 – Luc DESNOYERS

Luc Desnoyers était d'abord un spécialiste de la vision. Il a été l'auteur d'une célèbre recherche sur les directions de regard de mineurs grâce à leurs lampes frontales. Il a participé à de nombreux programmes de formation de syndicalistes sur les questions de santé au travail. Il collaborait sur ce sujet avec Catherine Teiger et Antoine Laville et, dans les années 1980, faisait un séjour presque chaque année au laboratoire d'ergonomie du CNAM. Professeur à l'UQAM, il a développé, au sein du département des sciences biologiques, le premier cours francophone d'ergonomie à Montréal.
Élu au conseil de la SELF, il en est devenu président en 2000. Il en était aussi l'un des représentants au Conseil de l'IEA. Défenseur acharné de la Langue Française à la SELF, sa lettre à ce sujet dans le Bulletin de la SELF avait eu un certain retentissement.

Août 2025 – Jacques LORIG

Jacques Lorig, né en 1937, a d'abord travaillé comme ouvrier dans la réparation d'ascenseurs. En 1971, syndicaliste cégétiste, il bénéficie d'une bourse DGRST pour étudier l'ergonomie au CNAM. Il fonde ensuite le premier cabinet d'ergonomie à Marseille. C'est sur les encouragements d'Alain Wisner – entre autres – qu'il crée La revue des conditions de travail. Jacques Lorig créa, en 1987, la maison d'édition Octarès.
Il enseigna l'ergonomie dans plusieurs établissements, et suscita parmi les étudiant·es des vocations d'ergonomes.

Septembre 2025 – René BARATTA

Réalisateur de film sur le travail et ergonome, il réalise en 1991 « Aucun risque, paroles de compagnons » en collaboration avec Francis Dupont, Jean-Marie Francescon et Damien Cru. Ce film restera sans doute son œuvre la plus célèbre. Il s'agit d'une analyse très fine des prises de risques dans le BTP. Impossible de citer tous ses films, mais on peut aussi mentionner « Le nucléaire et l'homme » des images tournées en centrales nucléaires (ce qui est très rare), ou encore « Intensification du travail et action syndicale » qui s'appuie sur les analyses conduites par des militants de la CFDT et rassemblées dans l'ouvrage Le travail intenable (Théry, 2006). Il aimait enseigner sur le thème « filmer le travail », et l'a fait dans plusieurs cursus de master d'ergonomie.
René Baratta a été membre de la SELF. Il laisse le souvenir d'un homme exigeant, curieux, créatif et jovial.

Nous vous invitons à lire les hommages et les entretiens qui retracent les parcours de ces enseignant·es/chercheur·euses/praticien·nes sur le site de la SELF (https://ergonomie-self.org/lergonomie/histoire-de-lergonomie/par-ceux-qui-lont-faite/).

AFFAIRES INTERNATIONALES

Le groupe Affaires internationales, formé actuellement de Rafaël Weissbrodt, Liliana Cunha, Bernard Michez et Alexis Chambel, n'a pas été en mesure de se réunir depuis la dernière assemblée générale. En effet, toutes les énergies ont été consacrées à l'organisation du congrès Self 2025. Celui-ci a permis de consolider les réseaux internationaux de la SELF. En effet, 13% des participants et participantes (51/408) venaient d'autres pays que la France : Brésil (2), Chili (2), Mali (2), Maroc (1), Portugal (2), Québec (27), Suisse (13) et Tunisie (2). Nous sommes très heureux·se d'avoir pu compter sur la présentation de travaux de haut niveau, reflétant la singularité de ces divers pays. En complément, diverses actions ont été menées, en lien avec l'IEA (Association internationale d'ergonomie) et la FEES (Fédération des sociétés européennes d'ergonomie).

Relations avec l'International Ergonomics Association (IEA)

L'IEA a mis en place un groupe d'expert·es reconnu·es au niveau international, pour rédiger un document de travail, d'ici octobre 2025, pour l'OIT. Ce texte servira de base pour un document technique qui mettra en évidence des problématiques importantes, à prendre en compte dans une future Convention internationale sur l'ergonomie (*International Convention on Workplace Ergonomics*), prévue pour 2026. Ce sera la première fois que l'OIT produira une convention internationale sur l'ergonomie ; une convention de 1967 portait uniquement sur la manutention de charges. L'IEA souhaite inclure autant de perspectives que possible, malgré le délai court. Le document de travail inclura des définitions de l'ergonomie et une description de ses champs, de ses principes, de ses méthodes et instruments, des compétences et contenus de formations, ainsi que des référentiels de certification. La Self a proposé la participation de trois personnes : Christine Chauvin-Blottiaux (Professeure des Universités en Psychologie Ergonomique), Céline Uguen (Ergonome Européenne au CEA) et Jean-François Vautier (Spécialiste Facteurs Humains et Organisationnels au CEA). Nous les remercions pour leur disponibilité. Par ailleurs, nous avons également soumis à l'IEA trois candidats pour le prix IEA/Kingfar, qui récompense chaque année des travaux de recherche innovants, réalisés par des doctorant·es ou par des chercheur·euses en début de carrière.

Liliana Cunha a représenté la Self lors d'une rencontre en ligne du Conseil de l'IEA, le 23 juin 2025. La réunion était consacrée à la visibilité et à la promotion de l'ergonomie. La trentaine de personnes présentes a partagé diverses initiatives visant à renforcer la croissance et l'impact de leurs associations. L'IEA invite les membres de la SELF à diffuser, via le site web de l'IEA, les activités qu'iels mènent (p.ex. des résultats de recherche et des études de cas) et les événements qu'iels organisent.

Le CA a synthétisé plusieurs news briefs de l'IEA, via une actualité diffusée en juillet 2025 sur le site web de la SELF : https://ergonomie-self.org/2025/07/04/nouveautes-de-lassociation-internationale-dergonomie-iea/

Enfin, les six volumes des actes du congrès IEA2024, auquel un nombre important d'ergonomes de l'activité et de membres de la Self ont participé, seront publiés par Springer vers le mois d'octobre. Le Volume 6 a déjà été publié.

Relations avec la Fédération des Sociétés Européennes d'Ergonomie (FEES)

Les ressources de la FEES ont été allouées aux activités suivantes :

- **Évolutions de la Directive Machines Européenne** – Cette Directive (2006/42/CE) est l'une des directives les plus importantes de l'UE pour notre profession. Elle contient des

exigences précises basées sur des principes ergonomiques. FEES est inclus dans le groupe d'expert·es. Au sein du Directoire de FEES, Pascal Etienne est particulièrement impliqué dans cette action. L'année 2024 a été consacrée aux évolutions de la directive, en particulier les travaux sur l'IA.

- **Industrie 5.0 et futur du travail** – Le thème de l'Industrie 5.0 continue à s'étendre depuis 2022. FEES a construit un livre blanc à ce sujet, en s'appuyant sur les multiples retours d'expérience de notre métier. Ce document est en cours de diffusion auprès des partenaires, et une réunion a été organisée avec ETUI en Avril 2025.
- **Lettre d'information FEES**. Cette lettre continue son chemin, et elle rassemble les informations sur ce qui se passe en Europe pour la profession ; elle est émise plusieurs fois au fil de l'année.
- **Création d'une présentation standard sur le HFE dans les projets**, à présenter lors de congrès techniques. Les échanges avec les membres de la FEES montrent qu'il existe toujours un besoin d'information sur notre métier, envers d'autres spécialistes et maîtres d'ouvrages. Le document power point est créé, et partagé avec chaque membre de FEES, afin que chacun puisse l'adapter à ses propres besoins. Il est conçu pour durer environ 15 minutes et contient des exemples pragmatiques. Il est nécessaire d'identifier les congrès techniques dans chaque pays, afin de pouvoir faire des présentations par les associations nationales.
- **Soutien à la campagne EU-Osha sur la numérisation.** 5 thèmes :
  - Robots avancés et intelligence artificielle.
  - Gestion des travailleur·euses grâce à l'intelligence artificielle.
  - Travail sur plateforme numérique.
  - Systèmes numériques intelligents.
  - Travail à distance.
- **Initialisation d'un partage d'informations sur les organisations de défense et promotion du métier au sein des pays Européens**. Il se trouve actuellement une diversité importante dans ces organisations. La mutualisation des informations permettra de mieux établir les liens entre les acteur·ices du métier et de définir les actions les plus efficaces.
- **Relations constantes avec des partenaires**, tels que l'ETUI (Institut Syndical Européen), PTKA (Allemagne), Ergomach, OSHA, ISSA,…
- **Évolution du site FEES**, grâce à Gyula Szabo.

Un **Appel à candidatures** pour le renouvellement des postes de Président, Secrétaire Général et Trésorier de FEES est lancé.

Relations avec ARTEE

L'assemblée générale d'ARTEE (Association pour la Reconnaissance du Titre d'Ergonome Européen) s'est tenue le 15/01/2025 en présentiel et distanciel. Karine Chassaing en tant que référente CA Self auprès d'ARTEE n'a pas pu y assister. Elle a participé à une Commission d'Instruction des Candidatures au Titre (CICAT) en distanciel.

Pour rappel, l'action d'ARTEE est importante et elle est soutenue par la SELF. La SELF est à l'origine en 1992 de la création d'ARTEE dont la mission est la mise en place en France des modalités de délivrance et de renouvellement de ce Titre. Le Titre d'Ergonome Européen est une certification qualité qui permet de distinguer, parmi l'ensemble de celleux qui s'intitulent

ergonomes, des professionnel·les dont la formation et l'expérience professionnelle répondent à des critères définis et reconnus par la profession au niveau européen. Le Label Eur Erg est une marque déposée. Le Titre d'Ergonome Européen et le CREE (Centre of Registration of European Ergonomists) sont reconnus par l'IEA.
ARTEE est composée d'un CA de 8 personnes, Vincent Boccara en est le président. La CICAT assure l'expertise des candidatures en lien avec le CREE. Elle est composée d'une vingtaine de professionnel·les français de l'ergonomie. Finalement une trentaine de bénévoles assurent le fonctionnement d'ARTEE.

Outre les Ergonomes Européen·nes, ARTEE a contribué en lien avec le CE2 (cf partie sur le CE2) à créer un titre d'« Ergonomes Juniors Certifiés » (« EJC »). La demande s'effectue via le site d'ARTEE (onglet EJC).

Le tableau ci-dessous reprend le nombre d'ergonomes européen·nes et « EJC » sur deux années.

	31/12/2023	31/12/2024
Ergonomes Européen·nes en France	197	211
Ergonomes Européen·nes en Europe	502	571
Ergonomes Juniors Certifié·es (EJC)	626	669

Du 28 au 30 novembre 2024, ARTEE a organisé la session du CREE sur Paris et dans ce cadre, ARTEE a sollicité la SELF pour co-organiser un atelier sur « *Comment promouvoir la profession d'ergonome ? Des mesures au niveau européen, international et français* ». 5 présentations ont été réalisées par le CREE, la SELF, la FEES, le CE2 et l'IEA. Les échanges ont été intéressants et seront capitalisés.

ARTEE a aussi participé à une soirée organisée par ADECAPE ainsi qu'une rencontre « Apéro ARTEE » lors des journées de Bordeaux sur la pratique. Ces initiatives ont bien marché et seront reconduites en 2025.

ARTEE a aussi soutenu financièrement le congrès de la SELF 2025 Paris Nanterre.

Yann Poley a intégré le poste de secrétaire, ARTEE recherche un trésorier pour 2026.

Tout contact ou renseignement pour intégrer le CA ou devenir membre de la commission CICAT ou devenir Ergonome Européen·ne ou « EJC » peuvent être pris par mail : secretaire@artee.com ou via le site d'ARTEE : https://www.artee.com.

FONCTIONNEMENT DE LA SELF

Les actions de communication et de valorisation

- Concours vidéo sur les interventions de fin d'études des étudiant·es de Master

La SELF a lancé en 2023, un concours auprès des étudiant·es en Master 2 d'ergonomie reconnu·es Ergonomes juniors certifié·es par le CE2. Il s'agit de produire une vidéo de format court sur leur intervention de fin d'étude, avec pour cible le grand public. Le caractère original et pédagogique est évalué par un jury composé de membres du conseil d'administration de la SELF. À la demande d'une université nous avons ouvert aux Master 1 et avons été conforté dans ce choix. Les trois lauréat·es remportent un prix, couplé à un abonnement à la revue Santé & travail. Ces vidéos ont pour objectif de développer la communication de la pratique des ergonomes au sein du grand public, et de valoriser le travail des étudiant·es qui pourront l'utiliser comme support pour une

recherche d'emploi. Les lauréat·es sont connu·es en fin d'année, une fois leurs stages de fin d'études terminés.

Les vidéos des lauréat·es du concours 2024 se trouvent sur la chaîne Youtube de la Self :
- 1ère : Mylène PERRET
- 2ème : Maxime PUISSANT

Seules deux vidéos ayant été soumises, le troisième prix a été réparti entre le premier et le second prix. Les deux lauréat·es remportent donc respectivement un prix de 225 euros et 125 euros couplé à un abonnement à la revue Santé & Travail.

Vous pouvez aussi retrouver celles des lauréat·es 2023 sur la chaîne Youtube de la Self :
- Vidéo concours SELF 2023 – Yoann Lestrade (1er ex-aequo) (youtube.com)
- Vidéo concours SELF 2023 – Jennifer Corbillon (1ère ex-aequo) (youtube.com)
- Vidéo concours SELF 2023 – Amélie Bailly (2ème) (youtube.com)
- Vidéo concours SELF 2023 – Lacroix Cécile & Loquais Adèle (3èmes) (youtube.com)

Pour 2025 : La date limite d'envoi des vidéos est le **31 décembre 2025** à l'adresse :
communication@ergonomie-self.org

Plus d'informations : https://ergonomie-self.org/2025/04/08/concours-video-projet-de-fin-detudes-master2-ergonomie-annonce-des-laureats-2024-et-concours-2025/

- Premier événement « SELF à Vous »

Des membres du CA avait réfléchi à la mise en place d'évènements en territoire les **« SELF à vous »**. Ce projet a pu voir le jour grâce à une première action menée en territoire Corse le 12 décembre 2024. Le CA n'a pas pu organiser d'autres « SELF à Vous » sur la période, compte tenu de la prise en charge de l'organisation du congrès 2025 mais ce sera le cas pour l'année prochaine…

Ces évènements ont pour objectif d'enrichir l'association, en élargissant la communauté des adhérent·es et en leur donnant les moyens de contribuer à la vie de la Self. Il s'agit d'aller vers la communauté des professionnel·les, pour connaître leurs besoins dans l'idée que cela puisse nourrir des orientations futures de la SELF mais aussi de faire connaître la SELF (objectifs, moyens, ressources, histoire).

Il s'agit de créer un événement complémentaire et d'une autre nature que les congrès :
- Une démarche « aller vers ».
- Travailler un maillage territorial qui soit ancré vers des villes/territoires moins centraux + inclure tous les pays de langue française (Suisse, Québec, Belgique,…)
- Rassembler sur un territoire la communauté de professionnel·les mais aussi d'étudiant·es membres ou non de la Self.
- Évènement gratuit sur un format de demi-journée, avec une dimension conviviale favorable à l'interconnaissance.
- Léger en organisation et peu couteux financièrement : "Less is more".

Le pilotage repose sur un comité local d'organisation en collaboration avec des membres du CA de la Self ou commissions et adhérent·es.

Cette première action menée en Corse a été une belle réussite. Cet échange nommé par les organisateur·rices « Journée des préventeur·ices », co-organisée par l'ARACT Corse, la SELF (Frédéric Luzi et Philippe Négroni) et l'IUT HSE de l'Université de Corse, a rassemblé une quarantaine de participant·es, avec des professionnel·les, les étudiant·es et les enseignant·es de la filière.

Vous pouvez retrouver des compléments sur ce « SELF à vous » sur le site de la Self : https://ergonomie-self.org/2025/01/09/premiere-edition-dun-evenement-self-a-vous-a-luniversite-de-corse-a-corte/

- Atelier d'échanges

Pour la quatrième année consécutive, la Self a organisé des ateliers d'échanges en modifiant légèrement ses modalités pour prendre en compte les remarques des participant·es aux précédents ateliers. Ce sont donc des temps d'échanges gratuits, ouverts à toutes et tous, membres et non membres de la Self, qui se déroulent en visio, et abordent un thème pendant 1h30. Ils sont organisés et animés par des membres du CA de la Self. Chaque atelier donne lieu à une synthèse qui est accessible sur le site internet de la Self : https://ergonomie-self.org/2025/02/06/synthese-de-latelier-dechange-en-ligne-self-du-27-novembre-2024-developpement-des-technologies-du-virtuel-de-la-robotique-et-de-lia/

Un atelier a été organisé cette année, le 09 décembre 2024 sur le thème « *Place de l'ergonomie dans l'introduction de nouvelles technologies, robotique, cobotique* » en collaboration avec la commission RP2, qui a organisé le 27 novembre 2024 à Amiens une journée sur ce même thème.

Le format en petit groupe permet une fluidité des échanges informels et un dialogue entre l'ensemble des participant·es. L'atelier a réuni 31personnes dont plusieurs d'entre elles ne sont pas membres de la Self et ont des fonctions différentes : des ergonomes consultant·es, d'entreprises du privé, étudiant·es, retraité·es, psychologues, ingénieur·es et une journaliste de la revue Santé & Travail. C'est dire la variété du panel intéressé par le thème. En guise d'introduction, Gérard Vallery nous a fait part de la journée du 27/11/2024 organisée avec le soutien de la commission RP2 sur le site de l'Université de Picardie à Amiens sur cette même thématique. Y était associé l'Aract Haut-de-France et l'association Ergo-Picard.

Le développement des technologies dites « émergentes » a été abordé au travers d'exemples issues d'expériences avec les technologies actuelles, telles que les exos-squelettes, l'IA, les technologies avancées.

Cet atelier a permis d'échanger entre ergonomes qui sont parfois isolé·es et ont donné lieu à des échanges riches et constructifs pour la pratique.

Tribune de la SELF sur les « risques ergonomiques » dans Santé & Travail

Depuis quelque temps, en particulier à la suite de la création en 2023 du Fonds d'investissement dans la prévention de l'usure professionnelle (Fipu), une appellation surprenante rassemble les contraintes liées au travail manuel et connues comme porteuses de risques pour la santé à long terme : manutentions de charges lourdes, postures pénibles, vibrations mécaniques. Plusieurs textes, dont celui fondateur du Fipu, les dénomment « risques ergonomiques ». Pour la communauté des ergonomes, cette nouvelle formulation officielle « risques ergonomiques » est un contresens dangereux pour la prévention.

Le CA a décidé de se positionner sur ce sujet et a rédigé une tribune dans Santé & Travail que vous pouvez retrouver sur le site de la SELF : https://ergonomie-self.org/2024/12/13/tribune-sur-les-risque-ergonomique/

Développer les adhésions

Depuis plusieurs années nous observons une tendance à la baisse des adhésions, même si cette année on connait un léger regain comme vous le verrez dans la partie suivante qui peut s'expliquer notamment par l'organisation du congrès 2025 à Paris Nanterre. Cette baisse, observée

depuis quelques années, s'explique par différents facteurs : multiplication d'autres évènements, communication encore insuffisante auprès des nombreux master d'ergonomie existants, de nouvelles attentes non pourvues, etc.

C'est pourquoi, nous souhaitons faire revenir d'ancien·nes d'adhérent·es et en conquérir de nouveaux·elles. À cet égard, nous avons mis en place plusieurs actions de différentes natures comme :

- le paiement par CB pour faciliter notamment l'adhésion des personnes vivant à l'étranger ;
- les évènements en région « Self à vous » pour consolider et développer les liens avec les adhérent·es (comprendre les attentes et besoins d'adhérent·es et futurs d'adhérent·es) ;
- l'organisation du congrès de la Self 2025 Paris Nanterre comme moyen de mettre en avant les actions de la SELF, le travail des commissions, ce que représente notre société savante en lien avec les associations et syndicats de ORME ;
- une enquête auprès des adhérent·es : la Self s'inscrit dans un paysage associatif francophone en constante évolution. Dans ce contexte, nous avons souhaité engager une réflexion collective sur l'avenir de notre association, sa place au sein de la communauté, et les formes de lien qu'elle peut entretenir avec les différent·es acteur·ices de l'ergonomie, qu'iels soient étudiant·es, professionnel·les, chercheur·euses ou intervenant·es, membres ou non membres de l'association. Un des objectifs est bien de renouer avec nos adhérent·es, de susciter de nouvelles adhésions et de comprendre les attentes, besoins mais aussi les freins à l'adhésion. Cette enquête en ligne a été lancée en avril 2025. Nous avons obtenu 411 réponses d'adhérent·es (126) et non adhérent·es (242) mais aussi d'étudiant·es (43). Une première présentation des résultats a eu lieu lors du congrès Paris Nanterre en juillet 2025. L'analyse se poursuit et sera communiquée sur le site de la Self.

Cotisations, adhésions

Nous comptons au 25 septembre 2025, 434 adhérent·es, tous statuts confondus, dont certain·nes non payant·es comme les membres d'honneur. Le tableau ci-dessous reprend la répartition selon les catégories de statuts Self.

Libellé	Nombre	%
Membre étudiant·e	33	7.6 %
Membre de la Self	382	88.01 %
Membre d'honneur	16	3.68 %
Relations publiques	1	0.23 %
Secrétariat	1	0.23 %
Membre sans emploi	7	1.61 %
Total	434	100 %

Tab 1 : Répartition par catégorie statutaire

Sur 418 adhésions payantes, 381 ont été réglées pour l'année 2025, ce qui est une grande amélioration depuis quelques années. Un grand merci aux adhérent·es qui règlent leur cotisation sans trop attendre. Le tableau ci-dessous présente le nombre de factures non réglées selon les années. Il apparait également un faible nombre d'adhésions étudiantes que nous souhaitons voir évoluer.

Date de génération	Année(s) non réglée(s)	Nb de factures
08-10-2025	2025	34
08-10-2025	2025-2024	28
08-10-2025	2025-2024-2023	34

Tab 2 : Factures des cotisations non réglées

30 nouvelles adhésions ont eu lieu pour la saison 2024/25. En voici le détail :

		NOM / PRENOM	Catégorie	Parrain / Marraine
1	2748	RENAUDIN Richard	Mbre étudiant	V. MOLLO
2	2749	CARAYON Pascale	Mbre Self	P. FALZON
3	2750	MARCILLY Romaric	Mbre Self	J. FORRIERE
4	2751	IBARRA VILLANUEVA Carlos	Mbre étudiant	F. COUTAREL
5	2752	ASTUDILLO CORNEJO Pamela	Mbre étudiante	F. COUTAREL
6	2753	LOUP ESCANDE Emilie	Mbre Self	G. VALLERY
7	2755	VALENTIN Elodie	Mbre Self	E. QUILLEROU
8	2756	BRUNET Benjamin	Mbre étudiant	F. COUTAREL
9	2757	UGUEN Céline	Mbre Rech Emp	A. DROUIN
10	2758	BALTHAZARD Nicolas	Mbre étudiant	L. QUERELLE
11	2759	BARBOSA DA SILVA Renata	Mbre étudiante	M. PREVOT-CARPENTIER
12	2760	GDEBEWA Aimée	Mbre Self	A. CHAMBEL
13	2761	NASTASIA Iuliana	Mbre Self	P. NEGRONI
14	2762	LEFRANCOIS Mélanie	Mbre Self	M. LABERGE
15	2763	GROSJEAN Vincent	Mbre Self	C. GRUSENMEYER
16	2765	ZARE Mohsen	Mbre Self	S. CAROLY
17	2766	DAUTEL Jean-Paul	Mbre Self	A. CHAMBEL
18	2767	CUSSONNEAU Angélique	Mbre Self	A. CHAMBEL
19	2768	EDMOND William	Mbre étudiant	M. ZARE
20	2769	ABOUZIT REVILLET Sandra	Mbre Self	A. CHAMBEL
21	2770	OLIVETTO Fanny	Mbre Self	A. CHAMBEL
22	2771	MAJOR Marie-Eve	Mbre Self	A. CHAMBEL
23	2772	CORBAUX Damien	Mbre Self	V. MOLLO
24	2773	KAHN Julien	Mbre Self	M. ZOUINAR
25	2774	FEILLOU Isabelle	Mbre Self	A. CHAMBEL

26	2775	LAUWERS Muriele	Mbre Self	A. CHAMBEL
27	2776	BIANCARDI Fabien	Mbre Self	A. DESARMENIEN
28	2777	JON Danie	Mbre étudiante	A. CHAMBEL
29	2778	MORTESSAGNE Claire	Mbre étudiante	V. BUSTAMANTE
30	2779	VILLEMAIN Aude	Mbre Self	V. MOLLO

Tab 3 : Nouvelles adhésions 2024-25

Nous sommes heureux·ses de les accueillir, nous notons une hausse conséquente du nombre d'adhésions en partie due au congrès 2025 Paris Nanterre.

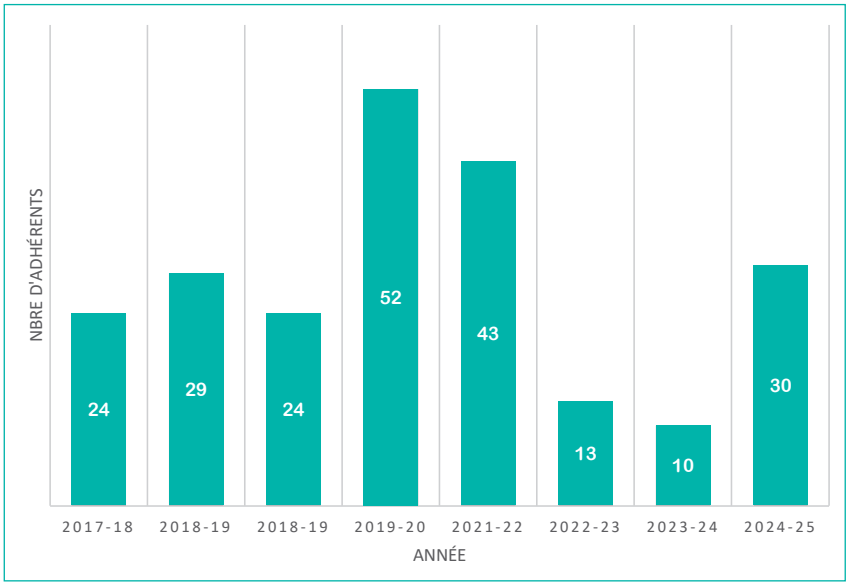

Fig 1 : Évolution du nombre d'adhérent·es entre 2017 et 2025

Un tarif des cotisations en fonction du niveau de vie du pays où sont domiciliés les candidat·es, lorsque ce niveau de vie est incompatible avec le paiement de la cotisation standard, a été fixé à 20 euros pour toute personne qui en fait la demande. Le règlement intérieur de l'association a été modifié dans ce sens.

SITUATION COMPTABLE

La situation comptable porte sur la période du 1er juillet 2024 au 30 juin 2025.

L'organisation du congrès 2025 de Paris Nanterre ayant eu lieu début juillet, il ne sera pas constaté sur cet exercice et figurera dans le budget prévisionnel du 1er juillet 2025 au 30 juin 2026. Ainsi, aucun congrès n'a été organisé au cours de l'exercice comptable.

Sur l'exercice 2024-25, il se dégage un bénéfice global sur l'exercice d'un montant de 8670,87 €. Ce bénéfice est le résultat des actions menées pour réduire les dépenses comme celles liées au fonctionnement du CA (toutes les réunions en distanciel), aux subventions des commissions et des revues. Le CA remercie encore les efforts fournis par les commissions et les revues qui ont ainsi participer au rééquilibre de la situation financière de la Self. Ce bénéfice, sans congrès, s'explique aussi par la hausse du nombre d'adhésions payées et régularisées en 2025.

COMPARATIF BILAN DES TROIS DERNIERS EXERCICES

	Bilan 2022 - 2023		Bilan 2023 - 2024		Bilan 2024 - 2025	
Postes	**Actif**	**Passif**	**Actif**	**Passif**	**Actif**	**Passif**
Immobilisations	2 025	-	20 204	-	18 538	-
Compte sur Livret	50 568		11 501		8 546	
Comptes Courants	51 503		4 823		15 593	
Fonds associatif		121 700		102 166		38 084
Résultat de l'exercice		-19 534		-66 391		8 671
Dettes Diverses		2 014		754		5 207
Produits/Charges Constatés d'Avance	52 922	52 837	-	-	11 785	2 500
Total Bilan	157 017	157 017	35 529	35 529	54 462	54 462

Le poste d'immobilisation correspond au site internet. L'augmentation de ce poste est liée à la refonte du « site internet » qui est calculé sur une mécanique d'amortissement sur 10 ans depuis 2023-2024.

La trésorerie disponible à la clôture est en légère hausse par rapport à l'exercice précédent, augmentant de 16324,19 Euros à 24139,53 Euros tout compte confondu.

Cette augmentation est due d'une part à une augmentation des adhésions et à une réorganisation en interne (réduction des dépenses du CA).

Les dettes fournisseurs, d'un montant total de 5 207 €, correspondent principalement à des notes de frais, aux cotisations FEES et IAE, à la subvention ARPACT (Revue Activités), au règlement d'une récompense liée au concours vidéo des étudiants en master d'ergonomie ainsi qu'à une facture du cabinet comptable. Leur règlement est intervenu sur l'exercice suivant.

COMPTE DE RÉSULTAT

Charges – Dépenses

Les charges du 1er juillet 2024 au 30 juin 2025 se sont élevées à un total de 38 167,32€.

Le volume total se décompose de la façon suivante :

Compte	Libellé	2023-2024	2024-2025
60420000	**Organisation Congrès La Réunion**	**125 839,84**	**-**
62260000	Honoraires Secrétariat	11 100,00	10 800,00
61560000	Maintenance Site Internet - Spyrit	7 095,68	4 899,22
67100000	Subventions Revues	2 500,00	6 500,00
68111000	Dotations aux amortissements	1 075,84	4 839,46
62261000	Honoraires Comptables	4 874,40	4 017,60
62810000	**Cotisations FEES & IEA**	**6 051,60**	**2 062,78**
62570200	**Remboursements Frais JPR**	**1 260,44**	**346,00**
62700000	Services bancaires et assim.	779,09	1 302,25
61350000	Logiciels	988,80	675,36
60641000	Bulletins	274,30	516,95
67130000	Récompenses - concours vidéo Masters	580,00	448,00
62570100	**Notes de Frais CA**	**3 428,35**	**366,58**
61610000	Assurances	-	350,79
66600000	Pertes de Change [1]	84,63	27,43
61310000	Locations - Box Archives	14,62	14,90
62570500	**Remboursements Frais Histoire**	**1 569,12**	**-**
67200000	Remboursement congrès Paris (COVID)	1 100,00	-
67200000	Association zéro conduite (2020)	1 000,00	-
62570400	**Remboursements Frais RP2**	**222,70**	**1000,00**
60630000	Fournitures secrétariat	173,91	-
62610000	Télécommunications - Zoom	107,94	-
		170121,26	**38 167,32**

[1] *Les postes 666/766 – Pertes/Gains de change sont liés aux opérations en devise.*

Les dépenses sont réduites en raison de l'absence de congrès sur cet exercice. En 2023-2024, on avait 44 281,42€ de dépenses (hors dépenses liées au congrès de la Réunion) contre 38 167,32€ en 2024-2025. Les dépenses ont donc été encore réduites notamment grâce au fonctionnement du CA. Les frais de missions CA sont en lien avec l'organisation du congrès Paris Nanterre durant l'année. Un seul CA a été organisé en présentiel mais les frais ont été pris en charge par les organisations respectives des membres du CA. La réduction des dépenses est aussi liée aux arriérés de cotisation IEA et FEES que nous avons dû régulariser l'an passé et qui concernaient les exercices comptables antérieurs à 2023 (2 années de retard). À noter une dépense dans les frais de fonctionnement de la commission RP2 : 1000€ qui concerne une aide pour payer

la location d'un amphithéâtre à l'université de Picardie Jules Vernes en novembre 2024 pour l'organisation d'une journée de conférences sur les nouvelles technologies et l'IA. On note aussi les efforts des commissions sur les frais de fonctionnement.

Un État comparatif des dépenses sera inséré à la clôture afin d'avoir un réel comparatif sur les dépenses engagées au cours des différents exercices.

Le poste de notes de frais se décompose ici de la manière suivante :

Compte	Libellé	2024-2025
62570100	Notes de Frais CA	366,58
62500600	Notes de Frais - Secrétaire	0,00

Produits – Encaissements

Les produits encaissés sont exprimés pour un volume global de 46 838,19 € décomposés de la manière suivante :

Compte	Libellé compte	Montant
75600000	Cotisations	46 793,00
75800000	Produits Divers	45,19
		46 838,19

SYNTHÈSE DES DÉPENSES ET DES RECETTES

Dépenses		
Fonctionnement CA & Bureau		**1 713**
Frais Déplacements & Repas – CA	367	
Remboursements Frais – Commissions JPR	346	
Remboursements Frais – Commissions RP2	1 000	
Secrétariat Permanent		**14 818**
Honoraires Secrétariat	10 800	
Honoraires Comptables	4 018	
Fonctionnement		**9 822**
Box archives	15	
Frais Bancaires	1 302	
Logiciels	675	
Maintenance – Spyrit	4 899	
Cotisations – FEES	974	
Cotisations – IEA	1 089	
Bulletin	517	
Assurances	351	

Actions Spécifiques		**6 948**
Subventions et soutien (ARPAC, Laboreal)	6 500	
Concours	448	
Exceptionnel		**27**
Différence Négative de Change	27	
Total Dépenses		**33 328**
Dotations aux amortissements (site internet)		4 839
Total Charges		**38 167**
Recettes		
Cotisations Membres		46 793
Produits Divers		45
Total Produits		**46 838**
Résultat Exercice (Bénéfice)		**8 671**

À noter que les dépenses du fonctionnement du CA et du bureau sont à la baisse en raison des efforts de tous·tes pour rétablir la situation financière mais ces dépenses sont inhabituelles et notamment en ce qui concerne les commissions pour lesquelles le CA souhaite revenir à un soutien « habituel » dès que la situation financière le permettra (cf prévisionnel 2025-2026 ci-après). Les dépenses « secrétariat permanent » et « fonctionnement » constituent des dépenses « habituelles » pour fonctionner. Quant aux « Actions Spécifiques », qui concernent les subventions aux revues notamment, elles paraissent encore réduites par rapport aux subventions convenues (5000€ pour Activités et 3000€ pour Laboreal) mais comme la situation financière s'améliore, nous avons commencé à redonner la subvention de 5000€ à Activités (suite à l'effort de réduction depuis 2022-2023) et 1500€ à Laboréal (à la place des 3000€ « habituels »). Le CA vise, suivant la situation financière, pour l'exercice prochain, de rattraper le retard de 2023-2024 pour Laboreal et revenir aux subventions négociées.

Les dotations aux amortissements sont un mécanisme comptable qui impute les dépenses en lien avec le paiement du site sur 10 ans. Ce montant peut donc être multiplié par 10 pour obtenir les dépenses déjà réellement engagées au regard de la trésorerie réelle de l'association.

Du point de vue des recettes, les cotisations encaissées sont en augmentation par rapport à l'an passé. Cette hausse s'explique par plusieurs éléments :

- l'organisation du congrès 2025 sur Paris Nanterre a incité les adhérent·es à régulariser des retards de paiement pour bénéficier du tarif préférentiel lors de l'inscription ;
- peut-être en partie en lien avec l'organisation du congrès, une hausse de nouvelles adhésions (plus 30) ainsi que la hausse des cotisations ;
- l'appel à cotisation a été réalisé plus tôt.

PRÉVISIONNEL 2025/2026

DÉPENSES (€)			
Secrétariat permanent			**14920**
	Honoraires secrétariat	10800	
	Honoraires comptables	4120	
Fonctionnement			**10740**
	Frais CA (12 membres)	5000	
	Frais secrétariat congrès 2025	500	
	Hébergement & Maintenance SI Lucmer	2300	
	Logiciel et hébergement divers	800	
	Frais bancaires	1300	
	Assurance Maif	320	
	Bulletin	520	
Subventions et concours			**13080**
	ARPACT (Revue Activités)	5000	
	Laboreal (Revue)	3000	
	Bourse à l'initiative	2500	
	IEA	1050	
	FEES	950	
	Concours vidéo étudiants Master	580	
Commissions			**7500**
	Histoire	1500	
	RP2	1500	
	JPR	1500	
	Communication	1500	
	GAS	1500	
Actions spécifiques			**28175,9**
	Maintenance SI hors forfait Spyrit	4654,88	
	Refonte backoffice Self SI Lucmer	12736,8	
	Rattrapage subvention revue Laboreal	1500	
	Rattrapage subvention revue Activités	2500	
	Avance congrès 2026 (palais congrès Nantes)	6784,22	
Total dépenses			**74415,9**
RECETTES (€)			
Cotisations 2025-2026 (membres et institutionnelles)			30000
Congrès 2025			72000
Total recettes			**102000**
RÉSULTAT EXERCICE		**27584,1**	

Ce budget prévisionnel correspond à la période du 01/07/2025 au 30/06/2026. En raison de cette temporalité, les bénéfices du congrès de Nanterre sont déjà connus et assurent de meilleures prévisions budgétaires pour l'année à venir. Le CA a donc décidé de donner priorité aux retours aux aides financières des revues et des commissions. Un rattrapage a même été provisionné pour la revue Laboréal (celui pour Activités a eu lieu dans l'exercice précédent). Le CA a tout de même décidé de maintenir ses réunions en distanciel pour l'année à venir à l'exception d'un CA dans l'année. La situation financière de la Self est en bonne voie pour un retour à un fonctionnement plus « habituel » mais qui nécessite tout de même un bénéfice du congrès.

Au regard du fonctionnement, plusieurs pôles de dépenses restent maintenus :

– En raison de la place qu'occupe le secrétariat dans la vie de l'association, et de nos engagements auprès de notre secrétaire actuelle, Marie Giudicelli, que nous remercions pour son travail et son engagement, le CA a pris la décision de ne pas requestionner ce pôle de dépenses, qui sera maintenu aussi longtemps qu'elle collaborera avec l'association.

– La prestation comptable qui avait été renégociée l'an dernier avec une baisse de 90€ TTC par mois en l'absence de congrès, reste au même tarif. La trésorerie du congrès 2025 à Nanterre sera pris en charge par le prestataire Carte Blanche. Seuls les bénéfices sont virés sur les comptes Self. L'organisation du congrès n'ajoute donc pas d'opérations au comptable.

Certains pôles de dépenses ont été retravaillés :

– Les coûts de maintenance sont réduits (2300€ au lieu de 4899€ dans l'exercice précédent) en raison du changement de prestataire maintenance informatique.

Avec ces décisions et un retour à un fonctionnement budgétaire antérieur (subventions des revues, des commissions, secrétariat et comptable, etc.), les dépenses régulières de l'association s'élèvent à 46 240€ pour l'année à venir. Ceci dit, ces prévisions ont été établies à la hausse, il n'est pas sûr que notre fonctionnement régulier soit in fine aussi haut. En tenant compte d'entrées de cotisation à 30 000 €, il manque 16 240€ pour s'auto-financer sans le congrès. Nous attirons ici l'attention des membres sur la nécessité, pour la pérennité de l'association, d'être à jour du règlement de leurs cotisations qui représente un soutien indispensable. La trésorerie de la Self reste aussi liée au résultat du congrès pour assurer son fonctionnement.

LES AXES DE TRAVAIL À MENER POUR LE CA

En préambule de cette partie, il est nécessaire de préciser que l'année écoulée a largement mobilisé les membres du CA sur l'organisation du congrès. Essentiellement les affaires courantes ont été maintenues : assurer au moins un atelier d'échange (à la place de deux habituellement), faire au moins un « Self à vous », rester réactif·ves sur certaines actualités : tribune de la Self dans Santé & Travail, chercher des moyens de réduire des postes de dépenses… Mais pour 2025-2026, le CA aspire à revenir à un fonctionnement plus habituel avec d'une part les affaires courantes mais aussi des projets. Le congrès 2025 sur Paris Nanterre a permis de rétablir la situation financière.

Seront repris ci-dessous les axes de travail pour 2025-26.

• Renforcer l'ouverture de la Self par les commissions

La SELF souhaite aujourd'hui affirmer une logique d'ouverture et de rassemblement de la communauté. Dans cette perspective, le Conseil d'administration a décidé de renforcer le rôle des **commissions**, véritables espaces de travail thématiques.

Les commissions fonctionnent comme des organes autonomes, reposant sur l'investissement de bénévoles, membres ou non de l'association. Elles portent leurs propres projets autour d'une thématique spécifique et présentent chaque année, devant le Conseil d'administration, le bilan de leurs actions. Ce temps permet également de discuter les actions planifiées pour l'année à venir ainsi que le budget alloué en cohérence. Ce mode de fonctionnement assure la pérennité des actions et le lien avec le conseil d'administration.

Aux trois commissions existantes – **RP2**, **JPR** et **Histoire** – s'ajoute désormais une **commission Communication**. Par ailleurs, des discussions sont en cours avec le groupe **Genre, Activités, Santé** afin qu'il devienne lui aussi une commission de la SELF.

Nous invitons enfin les adhérent·es intéressé·es à proposer de nouvelles initiatives. Cela peut concerner des regroupements déjà constitués qui souhaiteraient se rapprocher de l'association et bénéficier d'un soutien, ou bien l'émergence de nouvelles thématiques. Dans tous les cas, le Conseil d'administration se tient à votre disposition pour en discuter. **Certaines personnes qui se sont manifestées lors du questionnaire diffusé cette année seront par ailleurs directement contactées pour approfondir ces pistes de travail.**

• Soutenir notre communication par la création de la commission communication

Anne Grunstein, ancienne administratrice et membre de la Self depuis plusieurs années, sera la présidente de cette commission qui est en cours de constitution. Elle a contribué au fonctionnement de la communication durant ses six années de mandat au sein du CA. Désireuse de s'engager autrement pour la Self, elle a bien voulu prendre en charge la coordination de cette commission en vue de créer un espace de travail sur ce thème.

Les objectifs de cette commission seront de :

– Développer la communication entre la Self et ses adhérent·es.
– Développer la communication vers le grand public : Ergonomie et Self.
– Favoriser la communication au sein de la communauté.

Ces objectifs pourront bien sûr se préciser et se développer une fois la commission créée.

Les modalités de fonctionnement envisagées sont de :

– Constituer la commission avec des adhérent·es et non adhérent·es.
– Fédérer des actions de petits groupes autonomes, dans un esprit de frugalité.
– Travailler en réseau : avec le CA, les autres commissions de la Self, les associations d'ORME, …

• Développer les adhésions : poursuite des actions

Cet axe de travail reste un point important pour développer notre société savante. Nous allons poursuivre des actions comme :

– les « Self à vous » qui seront pilotés par la commission « Communication » ;
– le travail d'analyse de l'enquête auprès des adhérent·es lancée en avril 2025. Suite aux présentations des résultats lors du congrès 2025 à Paris Nanterre en juillet 2025, un groupe de travail sera constitué pour poursuivre l'analyse des résultats et dégager des axes de travail.

Dans le même objectif, une nouvelle action de simplification du processus d'adhésion est envisagée. Elle sera soumise au vote lors de l'Assemblée Générale du 4 novembre 2025. L'objectif est d'encourager les démarches d'adhésion par un allègement administratif du processus. En effet, l'enquête en ligne menée en avril 2025 auprès des adhérents et non adhérents met notamment en avant que le processus d'adhésion constitue un élément négatif et décourageant pour adhérer. Ce dernier est jugé comme lourd et fastidieux par certains. L'évaluation fait ressortir un score de 3.83 sur 5. Dans les réponses aux questions ouvertes, on retrouve la difficulté à trouver un·e parrain/marraine quand on ne fait pas partie encore de la communauté alors que justement l'un des objectifs d'adhésion c'est d'intégrer une communauté. Au-delà de ces résultats, nous recevons aussi au secrétariat des remontées dans ce sens et des demandes d'aide pour trouver des parrains/marraines. Un autre élément qui entre en jeu concerne les délais de réponses et d'élaboration des lettres par les parrains/marraines qui peuvent parfois être longs. Enfin, un dernier point qui nous a conduit à repenser ce processus concerne le rapport radiation/adhésion. Si un·e adhérent·e ne paie pas sa cotisation, iel peut être radié·e ou même s'iel décide pour n'importe quelle raison ne plus adhérer à un moment, iel sera radié·e. Mais s'iel souhaite adhérer à nouveau au bout d'un certain temps, iel va devoir fournir à nouveau une lettre de parrainage/marrainage. Ce que les candidat·es contestent parfois et ne comprennent pas.

Dans ce sens, nous souhaitons soumettre au vote une modification du règlement intérieur en supprimant la lettre de parrainage/marrainage. Nous tenons cependant à maintenir un processus d'évaluation des candidatures à travers l'étude des CV afin de s'assurer qu'au moins deux des trois critères de recrutement soient tenus conformément à l'article 13 du règlement intérieur.

Vous trouverez ci-dessous l'article 13 du règlement intérieur que nous souhaitons modifier et mettre à l'approbation des adhérent·es. La phrase que nous souhaitons retirée est barrée :

« **13 – Membre de la Self**

(complète l'article 3 des statuts)

Les membres doivent satisfaire à au moins deux des critères suivants :

– avoir suivi une formation diplômante en ergonomie ou dans un domaine en rapport étroit avec l'Ergonomie ;
– exercer une activité professionnelle de recherche, d'enseignement ou de pratique en Ergonomie ou dans un domaine en rapport étroit avec l'Ergonomie ;

– avoir contribué au développement de l'Ergonomie, attestée par des publications scientifiques, des études qui font référence, ou des actions reconnues dans le domaine.

Toutefois, des candidatures ne répondant pas strictement à ces critères pourront être retenues sur proposition du Conseil d'Administration.

Les candidat·es à ce titre complètent le formulaire en ligne sur le Site Internet de la SELF, en y insérant un curriculum vitae, ~~une lettre de demande d'adhésion ainsi qu'une lettre de parrainage d'un membre actif~~.

Le Conseil statue sur la recevabilité de la candidature lors de sa réunion qui suit la réception du dossier complet.

Les nouvelle·aux membres ~~actifs~~ sont présenté·es officiellement à l'Assemblée Générale qui suit leur admission.

~~Les membres de cette catégorie ont le droit de vote~~. Iels acquittent une cotisation couvrant l'année civile et reçoivent toute la documentation diffusée par la Société. Ils bénéficient d'une réduction des frais d'inscription au Congrès annuel de la SELF. »

• Consolider l'organisation des congrès : renforcer les liens entre CA et organisateurs

Le congrès de 2025 à Paris Nanterre a été l'occasion de travailler avec le nouveau prestataire Carte Blanche, le CA en tant qu'organisateur a ainsi pu tirer des enseignements sur ce nouveau partenariat pour assurer le relai avec l'équipe organisatrice du congrès de 2026. Jeanne Thébault a piloté le lien entre le CA et l'équipe du congrès 2026 à Nantes durant 2025. Pour assurer le suivi du congrès par le CA, un nouveau fonctionnement est en place, le groupe suivi du congrès va évoluer. Deux à trois membres du CA seront dans le comité d'organisation et deux à trois membres seront dans le comité d'organisation. Comme dans les missions initiales du groupe « suivi du congrès », les membres du CA garderont un rôle de soutien aux organisateur·ices et ont pour mission d'assurer le lien avec le CA.

• Relancer le groupe de travail Recherche

Cette année, le groupe recherche a principalement concentré ses efforts sur le congrès de la Self en tant que pilote du conseil scientifique. Néanmoins, plusieurs réunions ont été organisées et ont permis d'identifier plusieurs projets pour les années à venir :

– Réaliser une **cartographie de la recherche** disponible sur le site Internet de la Self, en nous basant sur l'annuaire de nos membres, afin d'améliorer la visibilité des équipes et des travaux de recherche en ergonomie. Bien qu'un premier travail ait été entrepris, la base de données actuelle nécessite une mise à jour pour garantir des informations fiables. Le groupe va travailler à de meilleures méthodes de collecte et de présentation de ces données.

– Développer une stratégie de **vulgarisation de la recherche** à destination de nos adhérent·es, sous la forme d'un bulletin d'information sur l'actualité de la recherche en ergonomie ou de revues thématiques.

– Nous prévoyons d'apporter notre **soutien aux chercheur·euses** pour des traductions et des participations à des conférences internationales afin de favoriser visibilité de l'ergonomie de langue française.

– Organiser des **événements scientifiques**, en collaboration avec le groupe communication, pour enrichir les échanges et les discussions au sein de notre communauté.

– Encourager les **échanges interdisciplinaires**. Afin de promouvoir les synergies avec d'autres disciplines et sociétés savantes (sciences de gestion, sociologie, médecine du travail, droit, etc.), plusieurs pistes de collaboration sont à l'étude. Cela inclut l'échange de places gratuites pour les congrès et l'analyse des affiliations de nos membres actuel·les.

– Établir ou renforcer des **partenariats avec diverses revues scientifiques** afin de favoriser la diffusion de nos travaux.

– Encourager l'expertise d'articles au niveau international. Nous avons été alertés par des collègues internationaux du manque d'experts disponibles pour l'évaluation d'articles scientifiques à l'échelle mondiale. Ce travail d'expertise est essentiel pour défendre l'ergonomie à l'international. La SELF sollicitera ses membres pour élaborer une liste d'experts qui sera partagée avec nos collègues et revues à l'international.

– Échanger et informer nos membres sur les **pratiques de science ouverte**. Des échanges ont été menés avec Arpège qui a constitué un groupe de travail sur le sujet et animé un atelier lors du congrès de la Self, afin d'échanger sur les meilleures pratiques en matière de science ouverte.

Vanina Mollo est en charge de ce groupe composé de Rafael Weissbrodt, Jeanne Thébaud, Alexis Chambel, Liliana Cunha, et Karine Chassaing.

- **Faire évoluer le système d'information de la SELF : refonte du back-office de gestion des adhésions**

Comme annoncé lors du précédent bulletin, le conseil d'administration a poursuivi cette année ses recherches afin de trouver une solution plus adaptée et plus économique pour la gestion informatique de notre association. Après avoir étudié plusieurs propositions, nous avons retenu la société **Lucmer**.

Ce changement implique une refonte du back office de gestion des adhésions, qui représente un premier investissement, mais permettra par la suite de réduite le coût de la maintenance de plus de 50% (cf. bilan financier et prévisionnel pour données chiffrées).

Au-delà de la réduction des dépenses, cette évolution nous permettra d'intégrer de nouvelles fonctionnalités facilitant la gestion des adhérent·es tout en garantissant une meilleure conformité aux exigences réglementaires (RGPD, harmonisation des facturations, etc.). Nous avons également profité de cette occasion pour requestionner notre processus d'adhésion, ce en lien avec le questionnaire et les retours de la communauté à ce sujet. C'est la proposition que nous mettrons au vote à l'Assemblée Générale.

- **Reprendre la bourse de l'initiative**

La possibilité de bénéficier d'une bourse pour un projet innovant destiné à soutenir l'ergonomie existe depuis quelques années. Nous souhaitons relancer cette possibilité afin de multiplier des initiatives fortes dès que la situation financière le permettra.

- **Création d'un groupe de travail « défense du métier », en lien avec la Self par des représentant·es CA et/ou adhérent·es mais pas seulement**

Le groupe informel qui s'est constitué fin 2024 a travaillé sur les atouts et les risques de notre métier, avec une visée de détermination des voies possibles pour en améliorer la promotion et la défense. Ce groupe était constitué de Jean-Charles Dodeman, Eric Brangier, Magali Gabrielle, Anne-Sophie Maillot, Alain Garrigou et Bernard Michez (membre CA de la SELF et président de FEES).

À la suite des réunions de travail, un document de synthèse a été établi. Il a été diffusé aux représentant·es des organisations existantes dans notre domaine : SELF, ARTEE/CREE, CE2, RJCE, ADECAPE, ARPEGE, GEDER, CINOV Ergonomie, AFISST, FEES.

Ce document est en cours d'exploitation au sein des organisations. En parallèle, une table ronde sur la promotion et défense du métier a été organisée lors du congrès de la SELF de juillet 2025. Cette table ronde a rassemblé les représentant·es des associations. Les débats ont pointé les forces et les faiblesses de notre domaine.

Le travail réalisé sera également utilisé au niveau Européen, avec une journée de travail sur les organisations mises en place dans les différents pays en Europe, les modalités de construction de ces organisations, leur historique, les capacités d'actions qu'elles offrent. Sur ce point, les organisations en France sont développées à un niveau non équivalent dans les autres pays.

La suite des travaux en France consistera en la détermination d'un panel d'actions communes au sein d'ORME et des priorités pour ces actions. Bernard Michez sollicitera à nouveau les représentant·es des organisations afin de planifier la série de réunions qui seront nécessaires. Le sujet au sommet de la liste portera probablement sur les formations de niveau master II et leur convergence.

• Assurer la continuité des Affaires internationales

À partir de l'assemblée générale 2025, la Vice-présidence aux Affaires internationales sera reprise par Liliana Cunha. Suite à la fin du mandat de Bernard Michez au CA, le groupe Affaires internationales devra nommer un nouveau membre pour assurer le lien avec la FEES. Entre autres travaux, nous prévoyons d'effectuer un suivi du projet de Convention internationale sur l'ergonomie, en veillant à ce que la Self y soit représentée. Nous avons également pour objectif de capitaliser sur la dynamique positive du congrès 2025, pour resserrer nos liens avec les ergonomes de l'activité au niveau international, dans différentes parties du monde. Pour renforcer la perspective multicentrique de la Self, nous prévoyons d'identifier des interlocuteur·ices-clés et de leur proposer des réunions, afin d'échanger sur les pratiques et les possibilités de collaboration internationale. Enfin, nous participerons aux réunions du Conseil de l'IEA, rédigerons des synthèses de ses news briefs, et étudierons la possibilité de soumettre des candidatures aux différents prix de l'IEA.

LES PROJETS DES COMMISSIONS

• Commission JPR

Le bureau est aujourd'hui composé de Julien Benoist en qualité de président et de Juliette Tran en qualité de trésorière. Le bureau affiche une réelle volonté de poursuivre les actions déjà menées par la Commission en préservant sa philosophie et son utilité originale au sein de la communauté. La commission a toujours un projet de recrutement de deux nouvelle·aux membres afin d'assurer les projets existants de la commission et sa pérennité sur le long terme, ainsi poursuivre son développement.

La Commission vous communique également les dates des prochaines journées d'échanges qu'elle compte organiser sur la saison 2025-2026 :

– Le 21 janvier 2026 à Lyon.

À ce jour le manque de personne au sein de cette commission ne permet pas de prévoir plus de dates, la commission espère recruter afin d'organiser plus d'ateliers.

Le projet des 10 ans de la Commission JPR reste dans les esprits mais compte tenu de la charge que cela impose, la commission a privilégié les journées d'échanges. S'il y a des recrutements,

ce projet pourrait avancer. Sachant que la Self prévoit pour l'année prochaine un retour aux subventions habituelles des commissions au vue de sa meilleure situation financière.

• Commission RP2

La commission réfléchit à l'organisation d'une journée thématique sur l'un des thèmes suivants :

- Évolution de la participation des salariés dans les entreprises en lien avec le projet d'« inscrire » un 10ème principe de prévention relatif à « l'écoute des travailleur·euses ».

- Lire l'article du magazine Santé et Travail du 19 juin 2025 : https://www.sante-et-travail.fr/lecoute-travailleurs-bientot-inscrite-code-du-travail

- Écologie, ergonomie et prévention des risques : quelles évolutions des pratiques, quels débats dans les entreprises ?

- Participation au prochain congrès de la SELF 2026, les 23-24-25 septembre 2026 à NANTES.

- Création d'une table ronde ou un symposium – en fonction du thème de la journée thématique.

• Commission Histoire

En 2025/2026, la Commission poursuivra la réalisation d'entretiens (plusieurs sont déjà programmés et en cours de réalisation) et le travail de leur valorisation avec la rédaction de nouveaux repères thématiques permettant d'accéder plus aisément à leur lecture en fonction du centre d'intérêt recherché. Elle poursuivra la réflexion sur l'archivage des photos et recherchera également à se renforcer.

• Commission « communication »

Des actions de communication initiées par le groupe communication du CA, innovantes et bien reçues par la communauté, pourront être reconduites dans le cadre de cette commission :

– **Les ateliers d'échange** : en visio-conférence sur 1h30, en fin de journée et ouverts à tous·tes. Des thèmes ont été abordés tels que l'ergonome dans la cité, le titre d'ergonome, le travail à distance, adaptation de la pratique de l'ergonome à la taille de la structure, ergonomie et développement des technologies du virtuel, de la robotique et de l'IA…

– Des **Évènements « SELF à Vous »** en territoire dont l'objectif est de connaître les adhérent·es et faire connaître la SELF. Aller vers des acteurs locaux sur des territoires moins centraux. Il s'agit de poursuivre cette action en territoire après celui initié en 2025 en Corse.

– **Une Série vidéo** : travail et débat sociétal **« parole d'ergonomes »**. En 2023, la SELF a réalisé une vidéo : « les retraites, une question de travail », avec Serge Volkoff et Catherine Delgoulet. D'autres sujets en perspective : ergonomie et genre, ergonomie et écologie, lien dégradation des conditions de travail et populisme, etc.

– **Le Concours vidéo étudiant·es Master 1 et 2** : production d'une vidéo de format court (5 minutes maxi) sur leur intervention de fin d'étude, avec pour cible le grand public. Les trois lauréat·es remportent un prix financier couplé à un abonnement à la revue Santé & Travail ou à un bon Octarès.

– **Le Jeu « Au Travail » : un serious game sur le travail**, conçu par la commission JPR, avec le concours de Marie-Line Coulomb et Baptiste Boulon. Il a été présenté sous forme d'atelier au congrès de la SELF de Genève.

Bien sûr, d'autres idées pourront être travaillées au sein de la commission, n'hésitez donc pas à rejoindre ce collectif et à nous contacter.

CONCLUSION

En refermant ce rapport annuel, je ne peux que mesurer le chemin parcouru collectivement. L'année qui s'achève n'a pas été simple : nos difficultés financières nous ont contraint·es à faire preuve de pragmatisme et de réactivité. Le congrès organisé en partenariat avec l'Université Paris Nanterre, né de cette urgence, a constitué un moment fort, tant par la qualité des échanges scientifiques et professionnels que par la mobilisation de notre communauté. Ce congrès a non seulement permis de redresser durablement la situation financière de la SELF, mais il a aussi rappelé la force de notre capacité à agir ensemble, même dans un contexte contraint.

Grâce à ce nouvel équilibre, nous pouvons désormais retrouver de la sérénité et envisager l'avenir avec confiance. Nous disposons à présent d'une base solide qui nous permettra de soutenir des projets portés par et pour la communauté, dans une gestion raisonnée et durable. Cette stabilité nous rend aussi disponibles pour nous tourner vers l'avenir : le congrès de Nantes en 2026 s'annonce comme un rendez-vous fédérateur et prometteur, où nous aurons l'occasion de prolonger cette dynamique collective et de faire rayonner l'ergonomie francophone.

Au-delà de ce grand rendez-vous, je me réjouis de voir se multiplier des initiatives qui incarnent notre volonté d'ouverture et de rassemblement : la création de nouvelles commissions, l'élargissement de nos actions à travers le territoire, la consolidation de nos liens avec les associations et nos partenaires internationaux. Toutes ces initiatives contribuent à faire vivre une SELF plus active, plus inclusive et plus proche de celles et ceux qui font avancer l'ergonomie au quotidien.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des administrateur·ices, des membres de commissions, des partenaires et de toutes les personnes qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué à cette année particulière. Leur engagement, leur créativité et leur persévérance sont au cœur de notre vitalité collective.

Je suis convaincu que nous abordons une période nouvelle, plus stable et plus féconde, et je me réjouis à l'idée de poursuivre ce chemin avec vous tous·tes, dans un esprit de partage, de solidarité et de développement.

Alexis CHAMBEL
Président de la Self

Glossaire des acronymes

ARPEGE : Association pour la Recherche en Psychologie Ergonomique et Ergonomie
ARTEE : Association pour la Reconnaissance du Titre d'Ergonome Européen
CE2 : Collège des Enseignants Chercheurs en Ergonomie
CNU : Conseil National des Universités
CICAT : Commission d'Instruction des Candidatures au Titre
CREE : Centre of Registration of European Ergonomists
EJC : Ergonome Junior Certifié
FEES : Federation of European Ergonomics Societies
ICSI : Institut pour une Culture de Sécurité Industrielle
IEA : International Ergonomics Association
JPR : Jeunes Pratiques en Réflexion (commission de la Self)
IMdR : Institut de Maîtrise des Risques
OIT : Organisation Internationale du Travail
ORME : Organisation Représentant les Métiers de l'Ergonomie
PISTES : Perspectives Interdisciplinaires Sur le Travail Et la Santé
RJCE : Réseau de Jeunes Chercheurs en Ergonomie
RP2 : Risques Professionnels et Représentation du Personnel
SELF : Société d'Ergonomie de Langue Française

Candidatures reçues pour intégrer le Conseil d'Administration de la Self

Cette année, 6 postes d'administrateur·ices sont à pourvoir au Conseil d'Administration.

Trois administrateur·ices sont membres sortant·es du Conseil d'Administration :

- Camille Thomas, en fin de 2ème mandat,
- Bernard Michez, en fin de 2ème mandat,
- Déborah Gaudin, en fin de première année de son 1er mandat souhaite quitter le CA.

Trois administrateur·ices en fin de premier mandat sont candidat·es à leur réélection :

- Alexis Chambel, Président,
- Karine Chassaing, Trésorière,
- Frédéric Luzi, Vice-Président aux Affaires Nationales.

Chères et chers collègues,

Je vous fait part de ma candidature pour faire partie du Conseil d'Administration de la SELF.
L'ergonomie est une discipline dans laquelle j'ai choisi d'œuvrer et ce, dès le début de ma rencontre avec celle-ci. C'est aujourd'hui une discipline dont l'envergure de son application s'élargit et gagne en richesse. La Société d'Ergonomie de Langue Française a été dans ce contexte, l'organisation garante de la promotion de la discipline et de son développement. Que ce soit dans les cercles locaux de chaque pays francophone ou à l'international avec une présence au sein de l'International Ergonomics Association, la SELF est pour moi un organisme important dans le dialogue au sein des communautés locales et mondiales en ergonomie.

Dans le cadre de mon implication dans la communauté française, j'ai dans un premier temps été membre de la commission Jeunes Pratiques en Réflexion de la SELF entre 2019 et 2021. Dans ce cadre j'ai participé à la mise en place de journées autour de thématiques rencontrées dans le cadre de la pratiques de jeunes ergonomes. Nous avions par ailleurs participé au congrès triennal de l'IEA 2021 pour lequel nous avions proposé quatre communications. Mon rôle dans était, en plus de la participation à l'écriture, de traduire toutes les communications ainsi que de les mettre en ligne sur la plateforme dédiée au congrès. J'ai par ailleurs été l'interlocutrice principale avec l'organisation du congrès et de la coordination entre la commission JPR et celle-ci dans le cadre de notre participation.

En 2022 n'étant plus jeune ergonome, j'ai terminé mon mandat dans le cadre de la commission JPR et je me suis concentré sur la finition de ma thèse en ergonomie dont le titre est : « Habiter les bureaux en flex-office, une activité normative collective ».

Aujourd'hui, après avoir terminé la rédaction de ce long travail de recherche, je souhaite à nouveau soutenir et promouvoir la discipline de l'ergonomie en étant membre du Conseil d'Administration.

En vous remerciant pour toute l'attention que vous portez à ma candidature. Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs, membres de la SELF, mes sincères salutations.

Danie JON

Aude VILLEMAIN, MCF HDR
UFR STAPS Université d'Orléans
Laboratoire SAPRéM
06 63 16 30 76
aude.villemain@univ-orleans.fr

Orléans, le 24/09/2025

Objet : Candidature au bureau du Conseil d'Administration de la SELF

Madame, Monsieur,
Chères et chers collègues,

Maître de Conférences à l'Université d'Orléans, membre du laboratoire SAPRéM, je développe depuis plus de vingt ans des recherches et des formations en ergonomie de l'activité en STAPS, avec une orientation marquée par les environnements extrêmes, dégradés et les situations de crise. Mon parcours s'est construit à l'articulation de la recherche, de l'enseignement et des interventions de terrain, dans des contextes variés depuis 1998, allant du sport de haut niveau aux organisations publiques, en passant par les environnements polaires, spatiaux et plus récemment militaires. Ces terrains sont particulièrement féconds pour interroger la manière dont l'activité humaine se construit et se régule face à des contraintes d'isolement et de confinement. En analysant la manière dont les opérateurs s'adaptent, inventent et transmettent leurs savoir-faire dans des situations de travail inédites, extrêmes, hostiles ou de crise, elle éclaire aussi les transformations possibles de l'activité dans des environnements de travail plus quotidiens.

De parcours STAPS, les sciences du sport offrent également une entrée originale et complémentaire, en plaçant l'activité motrice, mentale et corporelle au cœur de l'analyse ; elles permettent d'articuler la compréhension des dimensions physiques, cognitives, sociales et organisationnelles du travail avec une approche transdisciplinaire, élargissant ainsi les frontières du champ.

Mon HDR, soutenue en 2024 au CNAM (« Performer en situations dégradées : de l'échec individuel des sportifs aux enjeux de sécurité dans les environnements isolés et confinés »), témoigne de cette trajectoire interdisciplinaire, à la croisée de l'ergonomie de l'activité, de la psychologie de la performance et des sciences sociales. J'ai été responsable du master Ergonomie de la Motricité en alternance à Orléans et j'ai été à l'initiative de la conception de la licence Ergonomie du sport à l'Université de Reims en 2010. J'encadre aujourd'hui thèses et mémoires en ergonomie et participe à des jurys de thèse ou des CSI de thèse en ergonomie.

Mes travaux s'appuient sur une expérience riche en recherche-intervention : plus de 22 contrats menés avec des institutions variées (Agence Spatiale Européenne, MEDES, CNES, collectivités territoriales, ministère des armées, fédérations sportives pour la préparation aux Jeux Olympiques et paralympiques). J'assure le pilotage de programmes internationaux en Antarctique (PAHPA ICE) en collaboration avec l'Agence Spatiale Européenne et l'Institut Polaire Français.

Au sein de la SELF, j'ai contribué activement à plusieurs congrès par communications, symposiums et travaux collectifs, et je souhaite désormais renforcer mon engagement en participant au bureau du Conseil d'Administration. Je vois dans cette fonction l'occasion de contribuer :

- au rayonnement scientifique de la SELF, en renforçant le dialogue entre les chercheurs et les praticiens,
- au développement de la réflexion épistémologique sur l'ergonomie de l'activité et son articulation avec d'autres disciplines,
- à la valorisation des démarches de recherche-intervention et des terrains atypiques ou extrêmes,
- à l'accompagnement des jeunes chercheurs et à la transmission de la culture ergonomique dans nos formations.

Je souhaite mettre mon expérience interdisciplinaire au profit de la SELF en intégrant le bureau du CA, afin de m'impliquer activement dans la vie scientifique et collective de notre société savante, de contribuer à ses projets stratégiques, dans un esprit de coopération, d'ouverture, et dans le respect éthique de la recherche-action.

Je vous remercie pour votre attention et l'intérêt porté à ma candidature.
Avec mes salutations les plus cordiales,

Aude VILLEMAIN

Chères et chers collègues,

Mon mandat au sein du conseil d'administration arrive à son terme et je souhaite aujourd'hui présenter ma candidature pour un nouveau mandat de trois ans.

Au cours de cette période, j'ai eu l'occasion d'occuper successivement les fonctions de trésorier puis de président. Dans ces rôles, je me suis investi pour stabiliser la situation financière de l'association, objectif aujourd'hui atteint. J'ai également contribué à développer des actions à destination de l'ensemble de la communauté, dans une logique d'ouverture au-delà des seul·es membres de la SELF.

Ces expériences m'ont convaincu de l'importance de poursuivre le travail engagé. Je souhaite ainsi continuer à consolider les acquis financiers et organisationnels qui donnent à l'association les moyens de ses ambitions, tout en renforçant l'ouverture et le rassemblement autour de projets qui favorisent les échanges entre chercheur·euses, praticien·nes et étudiant·es, ainsi qu'avec nos partenaires institutionnels et associatifs. Je tiens aussi à contribuer à la modernisation de nos pratiques et de notre fonctionnement, afin que la SELF demeure un espace vivant, attractif et inclusif au service de toute la communauté francophone de l'ergonomie.

C'est dans cette continuité, mais aussi avec la volonté d'accompagner de nouvelles dynamiques, que je sollicite votre confiance pour un nouveau mandat au sein du conseil d'administration.

Avec mes salutations les plus cordiales,

Alexis CHAMBEL

Karine CHASSAING
Maîtresse de conférences en ergonomie
Ergonome Européen (Eur.Erg®)
ENSMAC / Bordeaux INP

Bordeaux, le 25 septembre 2025

Chères et chers collègues,

Membre du Conseil d'Administration de la Self depuis 2022, j'ai eu la possibilité de participer activement à la vie de notre société savante. D'abord en tant que secrétaire générale pendant deux années puis en tant que trésorière sur ma dernière année de mandat.

Dans le cadre de ces fonctions, j'ai notamment participé à une diversité de missions comme :

- L'élaboration du bulletin de la Self.
- Référente de la commission Jeunes Pratiques en Réflexion sur deux années.
- Référente d'ARTEE (Association pour la Reconnaissance du Titre d'Ergonome Européen).
- Membre du conseil scientifique du congrès de la Self 2025.
- Membre du groupe Recherche.
- Trésorerie et lien avec le comptable sur une année.
- Secrétariat (compte rendu de CA et ordre du jour) sur deux années.

Je désire poursuivre cet engagement et j'ai le plaisir de candidater au sein du Conseil d'Administration pour un second mandat.

En espérant que vous m'accorderez votre confiance,

Karine CHASSAING

Frédéric LUZI
202 Strada di a Fuata
20240 – Solaro

Aux membres de la Société
d'ergonomie de langue française

Solaro, le 12/09/2025

Candidature pour un second mandat au sein du Conseil d'administration de la Self

Chères consœurs et chers confrères,

Arrivé au terme de mon premier mandat, j'ai le plaisir de vous présenter ma candidature pour une nouvelle période de trois ans.

Durant ces 3 premières années en tant qu'administrateur, dont 2 comme Vice-Président en charges des « affaires nationales », j'ai eu l'occasion de :

- Co-organiser cette année notre congrès à Nanterre avec le CA, Sophie Prunier-Poulmaire et Louis Galley. Ce fût une expérience très enrichissante et enthousiasmante.

- Maintenir et approfondir les relations au sein de ORME, dont les réalisations ont été présentées notamment durant le congrès cette année.

- Contribuer aux affaires courantes.

Je souhaite renouveler mon engagement au sein du CA de notre association pour permettre une transmission de ce que nous avons appris cette année vers les organisateurs des prochains congrès, et afin d'utiliser le matériau produit lors du congrès pour prolonger nos réflexions et nos actions concernant la structuration et la défense de notre métier.

Je pense ainsi pouvoir contribuer encore un peu à faire de la SELF la « maison commune » de tous les ergonomes de langue française, ouverte, présente, à l'écoute des questions de la profession et agissant à leur traitement.

Je vous propose donc de continuer à œuvrer en ce sens au sein du CA de la SELF, si vous me faites l'honneur de me renouveler votre confiance.

Très cordialement

Frédéric LUZI

SELF

INTERNET

www.ergonomie-self.org

Conditions pour devenir Membre de la SELF

Les candidat·es devront satisfaire à au moins deux des critères suivants :

- avoir suivi une formation diplômante en ergonomie ou dans un domaine en rapport étroit avec l'ergonomie,
- exercer une activité professionnelle de recherche, d'enseignement ou de pratique en ergonomie ou dans un domaine en rapport étroit avec l'ergonomie,
- avoir contribué au développement de l'ergonomie, attesté par des publications scientifiques, des études qui font référence, ou des actions reconnues dans le domaine.

Toutefois, des candidatures ne répondant pas strictement à ces critères pourront être retenues sur proposition du Conseil d'Administration.
Chaque dossier comprend un curriculum vitae, une lettre de demande d'adhésion ainsi qu'une lettre de parrainage/marrainage d'un·e membre de la Self.

DÉLÉGUÉE AUX CANDIDATURES

Vanina MOLLO

E-mail : candidature@ergonomie-self.org

La cotisation annuelle est actuellement de 95 Euros

Conditions pour devenir Membre de la SELF selon le statut

Il existe 3 statuts différents : le statut étudiant·e, le statut retraité·e, le statut en recherche d'emploi.

- **Le statut étudiant** comprend les étudiant·es en formation initiale, les personnes qui poursuivent des études en thèse ou en formation par alternance, les membres déjà adhérent·es de la Self reprenant une formation académique. Le dossier comprendra les mêmes documents que pour devenir membre, il faudra y ajouter la copie de la carte d'étudiant·e de l'année en cours ou d'une attestation de scolarité. Chaque année, il est obligatoire de fournir l'attestation de scolarité de la nouvelle année universitaire. En fin de son parcours de formation, tout·e étudiant·e peut rester membre en changeant de statut et moyennant le changement du montant de sa cotisation.
  Le montant de la cotisation annuelle est de 20€.
- **Le statut retraité·es** : les membres partant à la retraite sont invité·es à le signaler au secrétariat pour bénéficier d'une cotisation réduite de moitié.
  Le montant de la cotisation à 47,50€.
- **Le statut en recherche d'emploi** : il peut être obtenu lors de la candidature ou faire l'objet d'un changement de statut. Il est nécessaire de fournir une attestation de France Travail chaque année lors de l'appel à cotisation.
  Le montant de la cotisation est de 20€.

Pour toutes autres démarches (changement de nom ou d'adresse, etc.) s'adresser au :

SECRÉTARIAT DE LA SELF
Marie GIUDICELLI
625 Chemin des Bousquetiers
83136 Néoules
Tél : (+33)6 87 61 48 26
Email : marie.giudicelli@ergonomie-self.org

Pour la gestion administrative, les comptes rendus du Conseil d'Administration et l'organisation des Assemblées Générales :

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA SELF
Véronique RUIZ JIMENEZ
E-mail : veronique.ruiz-jimenez@ergonomie-self.org

Société d'Ergonomie
de Langue Française